

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de master
en Sciences Economiques

Option: *Economie et Finances Locales*

Thème :

*L'entrepreneuriat social en Algérie à travers le
programme de l'Agence Nationale du Micro-crédit
(ANGEM). Etat des lieux et évaluation dans la wilaya de
Tizi-Ouzou.*

Réalisé par :

AIT RAMDANE Ourida
BELABBAS Aghiles

**Dirigé par : Mme AHMED ZAID Malika,
Professeur (UMMTO)**

Présenté devant le Jury, composé de :

- 1- Présidente : M^{me} RAMDINI Samira, MAA à l'UMMTO
- 2- Examineur : M^r OUNASSI Hassen, MAA à l'UMMTO
- 3- Invité : M^{me} BOUBCHIR Dehbia, ANGEM

Année universitaire: 2017/2018

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE | |
| REMERCIEMENTS | |
| DEDICACES | |
| LISTE DES ABREVIATIONS | |
| INTRODUCTION GENERALE | 2 |
| CHAPITRE I : ENTREPRENEURIAT ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL..... | 6 |
| INTRODUCTION DU CHAPITRE I | 7 |
| Section 1:Entrepreneur et entrepreneuriat | 7 |
| Section 2 : L'entrepreneuriat social..... | 22 |
| CONCLUSION..... | 32 |
| CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE | |
| ALGERIEN..... | 33 |
| INTRODUCTION DU CHAPITRE | 34 |
| Section 01 : Valoriser l'esprit de l'entreprise : le rôle des politiques publiques..... | 34 |
| Section 02 : L'entrepreneuriat en Algérie | 38 |
| CONCLUSION..... | 53 |
| CHAPITRE III : L'AGENCE NATIONALE DE MICRO CREDIT (ANGEM) : | |
| ETAT DES LIEUX ET EVALUATION DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU..... | 54 |
| INTRODUCTION DU CHAPITRE III | 55 |
| Section 01 : Présentation de L'ANGEM | 55 |
| Section 02 : le micro crédit et son financement au niveau de l'ANGEM | 62 |
| Section 03: Analyse de l'évolution du micro crédit au niveau de l'ANGEM de | |
| Tizi-Ouzou | 73 |
| CONCLUSION..... | 86 |
| CONCLUSION GENERALE | 88 |
| LISTE DES TABLEAUX | |
| LISTE DES FIGURES..... | |
| BIBLIOGRAPHIE | |
| TABLE DES MATIERES | |
| ANNEXES..... | |

Remerciements

Louange à dieu le tout-puissant pour nous avoir donné la santé, la force, les moyens d'étudier et d'en arriver jusque-là.

Nous remercions infiniment, notre encadreur Mme AHMED ZAID Malika.

Nous remercions vivement l'ensemble de nos enseignants.

Nous remercions sincèrement les membres du jury d'avoir accepté d'examiner ce présent mémoire.

Nos remerciements vont également à :

L'ensemble du personnel de L'ANGEM de Tizi-Ouzou.

Enfin, nous remercions toute personne qui nous a aidés de près ou de loin dans la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

A ma mère et à mon père

A mon frère

A ma famille

A tous mes amis

- BELABBAS Aghiles

Dédicaces

A mon père

A mes frères et mes sœurs

A ma famille

A tous mes amis

- AIT RAMDANE Ourida

Liste des abréviations

G.E.M : Global Entrepreneurship Monitor

ONG : Organisations Non-Gouvernementales

TPE : Très Petite Entreprise

ONS : Office National des Statistiques

CNI : Commission Nationale des Investissements

A.G.I : Autorisations Globales D'Importations

SARL : Sociétés à Responsabilité Limitée

FMI : Fonds Monétaire International

BM : Banque Mondiale

APSI : Agence de Promotion de Soutien et de Suivi des Investissements

ANDI : Agence Nationale du Développement de l'Investissement

ANSEJ : L'Agence Nationale de Soutien a l'Emploi des Jeunes

CNAC : La Caisse Nationale D'assurance Chômage

ADS : L'agence Du Développement Social

ANGEM : L'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit

EMES : Emergence des Entreprises Sociales

APC : Assemblée Populaire Communale

DAS : Direction de L'Action Sociale

WASP : White Anglo-Saxon Protestant

SBA : Small Business Administration

IRG : l'Impôt sur le Revenu Global

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité LIMITEE

SNC : Les **S**ociétés en **N**om **C**ollectif

SPA : **S**ociétés **P**ar **A**ction

VAB : **V**aleur **A**jsoutée **B**rute

FGMMC : **F**onds de **G**arantie **M**utuelle des **M**icro- **C**rédits

PNR : **P**rêt **N**on **R**émunéré

TTC : **T**outes **T**axes **C**omprises

BTP : **B**âtiment et des **T**ravaux **P**ublics

EFG : **E**ducation financière globale

GTPE : **G**estion d'une très petite entreprise

INTRODUCTION

GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

L'économie sociale et solidaire¹ est un secteur multiforme où cohabitent à la fois les associations, les coopératives, les mutuelles et autres formes juridiques multiples, qui développent des manières de faire à la fois similaires et différentes de celle de l'économie publique et privée. Ses entreprises et organisations s'inscrivent dans un projet de transformation de la société pour un bien-être des populations, en répondant aux questions économiques, sociales et environnementales pour combler les vides du développement sur ces territoires.

L'apparition du phénomène de l'entrepreneuriat est complexe, c'est pour cela que beaucoup de chercheurs et d'auteurs ont essayé de donner une définition à ce concept. Parmi ses auteurs l'on peut citer FAYOLLE et VERSTRAETE (2005)² qui pensent également que l'entrepreneuriat est un domaine trop complexe et trop hétérogène pour se limiter à une seule définition. Ils proposent donc de classer les différentes définitions avancées par les auteurs selon quatre paradigmes : le paradigme d'opportunité d'affaire, le paradigme de l'innovation le paradigme de la création de valeur et le paradigme de la création d'une organisation.

A partir des travaux de SCHUMPETREER suivis par ceux des chercheurs contemporains que l'entrepreneur a trouvera sa place en économie « le terme d'entrepreneuriat s'articule autour d'un personnage qui a une volonté d'entreprendre et une organisation»

Ces dernières années, se développe partout dans le monde une nouvelle manière d'entreprendre, qui conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale, et qui ouvre des voies prometteuses dans le combat contre les problèmes majeurs de nos sociétés. L'entrepreneuriat social, ce phénomène mondial, semble dessiner un nouveau modèle, hétérogène, qui emprunte à la fois au secteur « non profit » traditionnel et aux pratiques du « business » ancrées sur le marché ; afin d'apporter des réponses nouvelles et durables aux problèmes sociaux et environnementaux.

L'entrepreneuriat social est devenu de nos jours le phénomène d'ordre mondial en matière de développement économique, social et environnemental. Face aux défis de la mondialisation cet entrepreneur a prouvé son rôle primordial pour les territoires, en assurant leurs capacités

¹ GARRARE.M, BASTILE., FAS. C, << Identité de l'économie sociale et de l'économie solidaire>>,RECMA, N°280

² VESTRAETE. T, et FAYOLLE. A, (2005), << paradigmes et entrepreneuriat >>,Revue de l'entrepreneuriat, pp.33-52

Introduction générale

d'innovation et leur compétitivité. La capacité de cet entrepreneuriat social a généré une croissance économique, des emplois, de l'innovation et a instauré une cohésion social.

C'est ce qui explique l'intérêt de l'Etat et des collectivités territoriales à prendre des mesures et des initiatives pour encourager cette nouvelle façon d'entreprendre autrement, pour insérer ou créer une dynamique d'économie inclusive³ au sien de laquelle s'articule l'innovation sociale avec des formes traditionnelles de la solidarité, cette dernière offre une meilleure répartition des richesses , un équilibre territorial plus équitable et une place aux jeunes et aux femmes sur le marché du travail .

La micro finance émerge progressivement en Méditerranée comme un mécanisme d'appui à l'entrepreneuriat. L'un des services les plus en vue, le micro-crédit est désormais mobilisé par les autorités publiques algériennes comme un instrument d'accompagnement à la création d'entreprises. Le micro-crédit est utilisé comme un instrument de reconstruction du tissu de micro ?et petites entreprises. Cependant, les travaux sur le rôle de la micro financé dans la dynamique entrepreneuriale sont encore en émergence.

L'Algérie a adopté le microcrédit comme outil de lutte contre la pauvreté à partir de 1999 par le biais de l'agence du développement social (ADS). Ce dispositif devait adopter des pratiques conformes à la politique de libéralisation économique, dans laquelle s'est engagé le pays, notamment depuis l'application du plan d'ajustement structurel.

Seulement, cinq ans après, il a fallu créer une autre structure octroyant des microcrédits : l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), après le constat d'échec de l'ADS qui n'a pas pu mettre en place un dispositif efficace ce qui s'est traduit par un taux de remboursement faible, à cette agence de récente création, 2004, il faut adjoindre l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) pour compléter le paysage public des structures destinées à l'insertion économique des populations n'ayant pas accès aux services bancaires. Tous ces dispositifs montrent que la lutte contre la pauvreté reste pour l'État son domaine réservé.

L'Etat a donc crée des organismes, comme la CNAC, l'ANGEM, l'ANDI, et l'ANSEJ pour chapeauter l'opération de mise en place de ces dispositifs de financement, de soutien et d'accompagnement à la création d'entreprises ; chaque organisme a ses spécificités, ses missions, mais surtout une catégorie de promoteurs définie à prendre en charge, pour notre

³ FLAHAULT. E, NOGUES. H, & SHIEB BIENFAIT.N, (dir), (2011) <<l'économie sociale et solidaire : nouvelles pratiques et dynamiques territoriales>>, édition : Economie et société, p.99-123.

Introduction générale

présente recherche nous nous intéresserons à l'entrepreneuriat social à travers le programme national de gestion du microcrédit (l'ANGEM) de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le choix du thème

- L'identification de l'impact économique et social du microcrédit sur ses bénéficiaires.
- Aussi, l'importance de la vocation sociale du microcrédit, du fait qu'il cible la catégorie des gens démunie ou sans emplois ; il permet le rétablissement de la justice sociale, et ce en égalisant les chances de recours au crédit entre les pauvres et les riches, comme il permet la réalisation de l'égalité entre les sexes, en ciblant la femme, et en affirmant sa capacité à promouvoir le bien-être collectif.
- Enfin, l'originalité de ce travail qui est toujours d'actualité est au centre d'intérêt de tous les chercheurs.

La problématique :

Le dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou crée-t-il une dynamique entrepreneuriale sociale par rapport à l'attractivité de l'évaluation du territoire et la place de l'entrepreneur apte à la création de richesses et de l'emploi avec le renforcement de son intégration sociale ?

Questions subsidiaires

1. Comment l'entrepreneuriat social qui utilise le micro-crédit, est adapté aux besoins des populations défavorisées du milieu rural (notamment les jeunes et les femmes) ?
2. Quel est le degré d'efficacité de l'action sociale au niveau de territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou pour un développement social durable ?
3. Quel est l'impact de ce dispositif d'aide à la création d'entreprise à l'égard de l'entrepreneuriat social dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?

Hypothèses de recherche :

H1- L'entrepreneuriat social à travers les institutions de micro finance contribue contre la pauvreté en fournissant aux ménages les plus pauvres un accès continu et permanent à un système financier solide et stable afin de renforcer la sécurité économique de leur famille.

Introduction générale

H2- Le micro crédit permet aux personnes de différentes catégories et avec ou sans diplôme d'être entrepreneur et de créer leur propre entreprise ainsi que l'emploi.

H3- L'entrepreneuriat social est un outil de développement aux pauvres chômeurs d'installer leur propre entreprise et de créer des postes d'emplois.

H4- Les dispositifs d'accompagnement tels que l'ANGEM permettent de favoriser l'esprit d'entreprise, les actes et les comportements entrepreneuriaux sociaux.

Méthodologie et le plan du travail

La démarche méthodologique utilisée dans ce travail est structurée de la façon suivante :

D'abord, elle construit une réflexion générale sur le sujet à travers une étude théorique et conceptuelle permettant de mieux cerner notre sujet ; suivie d'étude empirique sous forme d'une analyse du dispositif du microcrédit auprès de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

Pour réaliser ce travail nous nous sommes basés sur :

- La recherche bibliographique relative au microcrédit et à l'entrepreneuriat social
- L'exploitation des données et des documents fournis par l'ANGEM de Tizi-Ouzou

Pour parvenir à notre objectif, nous avons structuré notre travail comme suit :

Le premier chapitre : traite des généralités sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Le second chapitre : Présente l'entrepreneuriat social dans le contexte algérien

Le troisième chapitre : Porte sur l'étude et l'analyse des activités de l'agence nationale de micro crédit (ANGEM), antenne de Tizi-Ouzou, afin d'en examiner l'état des lieux et son évaluation.

CHAPITRE I :

L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Introduction au chapitre

De nos jours, l'entrepreneuriat joue un rôle très important voir même un rôle de premier plan dans le développement économique par la chose la plus importante c'est la création de nouveaux emplois.

On peut dire que l'entrepreneuriat social joue un rôle particulièrement important par la recherche et la mise en œuvre de solutions innovantes répondant à des problèmes sociaux, tout en mobilisant les citoyens dans ce processus.

Ce premier chapitre comporte deux sections : la première sera consacrée à un cadre théorique de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur.

Alors que la deuxième section portera sur la compréhension du concept de l'entrepreneuriat social.

Section 1 : Entrepreneur et entrepreneuriat

Cette section est consacrée aux différentes définitions des deux concepts de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur, proposées par les différents auteurs. Ainsi l'importance et l'impact de l'entrepreneuriat et un survol de quelques écoles de pensées. Nous présentons aussi dans un deuxième temps, les caractéristiques et les approches de l'entrepreneur.

1.1 Concept de base de l'entrepreneuriat

1.1.1 Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe qui au cours du temps a pris plusieurs significations. Plusieurs auteurs et chercheurs dans ce domaine ont essayé d'apporter une définition pour ce concept.

Quelques définitions des différents auteurs :

Bygrave et Hofer (1991, p.14) « Un entrepreneur est une personne qui perçoit une opportunité et qui crée une organisation pour la poursuivre ».

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Filion (1991) « C'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la démarche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise ».

Gartner (1993) « L'entrepreneuriat est un processus d'organisation qui conduit à la création d'une nouvelle organisation ».

Timmons (1994, p.7) « L'entrepreneuriat est le processus qui consiste à créer ou saisir une opportunité et à la poursuivre selon les ressources actuellement contrôlées ».

Filion (1997, p.56) « L'entrepreneuriat est « le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs: leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales ».

Valéau (2007) « L'entrepreneuriat peut être défini comme un ensemble d'activités associées à la création et au développement d'une entreprise ».

Nos recherches sur l'entrepreneuriat se focalisent sur le processus, l'individu et la relation. Donc, on peut dire que l'entrepreneuriat est un processus organisationnel dirigé par un ou plusieurs individus, afin de créer et de développer une entreprise.

L'entrepreneuriat peut être défini comme un processus de poursuite d'opportunité associant un ou plusieurs individus, se nourrissant de relations avec l'environnement et conduisant à l'émergence d'une organisation et débouchant sur la création de valeur.¹

1.1.2 Survol de quelques écoles de pensée en entrepreneuriat

Selon Global Entrepreneurship Monitor (G.E.M) (2000)² : « l'entrepreneuriat est un concept difficile à définir, car les entrepreneurs et les activités entrepreneuriales ne sont guère aisés à identifier, et que le concept est complexe, équivoque et vague ».

Selon Verstraete (2000)³, le concept d'entrepreneuriat est complexe pour être réduit à une simple définition et son intelligibilité nécessitant une modélisation.

¹FAYOLLE Alain, introduction à l'entrepreneuriat, Ed:Dunod, Paris, 2005, P.12

²G.E.M rapport exécutif, 2000

³T. Verstraete 2000, Entrepreneuriat et Sciences de Gestion, Habilitation à Diriger des Recherches, Lille, http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr_tv.pdf

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Les difficultés rencontrées dans la définition de l'entrepreneuriat se retrouvent aussi dans les différentes approches de l'étude de l'entrepreneuriat.

1.1.2.1 L'école des « grands hommes »

Tel que mentionné dans Cunningham et Lischeron, l'entrepreneuriat est lié au Leadership. Selon cette école, les grands entrepreneurs sont des êtres exceptionnels, intuitifs, à l'instinct inné. Ils sont aussi de grands leaders et ont besoin des qualités de leadership pour réussir (capacité de présenter ses idées, ses visions, habilités intuitives pour bien « sentir » les problèmes, instinct, etc.). Nous pouvons conclure qu'il existe pour les défenseurs de cette école, une personnalité « entrepreneur inné » qui émerge en dépit d'un environnement ou d'une culture non propice au développement de l'esprit d'entreprise.

1.1.2.2 L'école des caractéristiques psychologiques

Elle met l'accent sur les caractéristiques personnelles et les valeurs propres aux entrepreneurs. A la différence de l'école des grands hommes, cette école articule son originalité autour des caractéristiques psychologiques de l'entrepreneur telles que les attitudes, les besoins. Les défenseurs de cette école croient que certains besoins et valeurs individuels sont les conditions préliminaires nécessaires à l'entrepreneuriat.

1.1.2.3 L'école classique

Parmi les principaux précurseurs de la théorie des organisations, apparaissent le français FAYOL et l'américain TAYLOR, et l'allemand WEBER. Tous les trois sont considérés comme fondateurs de ce qu'on a coutume d'appeler « l'école classique du management » et leurs idées ont été largement mises en pratique dans les entreprises.

Elle s'intéresse principalement à la création de nouvelles organisations. Sa définition de l'entrepreneuriat inclut des éléments de créativité, d'innovation, de risque. L'approche est plus centrée sur l'action de faire (réaliser de nouvelles combinaisons) plutôt que de posséder une entreprise, et sur l'exploitation d'une opportunité. Cette école note aussi que la créativité est généralement associée à des comportements individualistes et que le créateur est motivé par des besoins très personnels.

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

1.1.2.4 L'école du leadership

Elle recommande, pour l'entrepreneur, des capacités à adapter leur style aux besoins des autres : ce sont des leaders⁴. L'entrepreneur joue donc un rôle dans la motivation, la direction et la conduite de son personnel. Il sait animer ses équipes, s'adapter à leurs besoins et les conduire vers la réalisation des objectifs.

1.1.2.5 L'école du management

Dont Stevenson et Gumpert (1985)⁵, Churchill et Lewis (1983)⁶ et Lefebvre (1991)⁷ seraient de bons exemples, ils regardent les qualités nécessaires à l'entrepreneur pour, d'une part, bien gérer la croissance de sa nouvelle entreprise (planification, organisation, budget) et d'autre part, faire en sorte que des gens le suivent dans sa vision (motivation des autres).

1.1.2.6 L'école de l'entrepreneurship

L'entrepreneuriat, en tant que développement d'« unités indépendantes pour créer de nouveaux marchés et de nouveaux produits » (Fayolle, 1999)⁸, permet aux Entreprises d'innover, de se développer et de diversifier leurs activités dans d'autres domaines. Les compétences entrepreneuriales peuvent ainsi être utilisées avec profit dans les organisations existantes.

A partir de la présentation des différentes écoles de pensée sur l'entrepreneuriat, il n'existe pas une définition unique de l'entrepreneur ni une caractéristique principale. Chaque positionnement théorique fournit une information principale pour la compréhension de l'entrepreneur.

Le tableau ci-dessous résume les postulats de chaque école sur une échelle de valeur, allant de l'inné à l'acquis, selon l'importance que chacune d'elle accorde à l'un des pôles de cette échelle.

⁴Merrill et Sedgwick (1994), Whiford (1995), Filion (1998) et Osborne (1991) présente plusieurs des façons utilisées par les entrepreneurs pour mettre en pratique leur leadership et les difficultés personnelles qu'ils rencontrent dans ce domaine. Cité par Jacques Baronet (2006)

⁵Cité par K. Randerson, A. Fayolle (2010, PP.4) dans : « Management Entrepreneurial et Orientation Entrepreneuriale : Deux concepts aussi différents ? ». Cahiers de recherche n 2010-04 E4.<halshs-00526761>

⁶Neil C. Churchill & Virginia L. Lewis (1983) in The Five Stages of Small Business Growth <http://hbr.org/1983/05/the-five-stages-of-small-business-growth/ar/1>

⁷Cité par Jacques Baronet (2006) dans : « l'entrepreneurship, un champ à la recherche d'une définition. Une revue sélective de la littérature sur l'entrepreneurship »

⁸A. Fayolle (2009), «Editorial », in Revue de l'Entrepreneuriat, Vol.8, N°1, pp. I-III.

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Tableau 1 : synthèse des postulats des écoles (Cunningham et Lischeron, 1991)

| Modèle Entrepreneurial | Proposition Principale | Hypothèse en matière de formation et d'accompagnement | Comportement et qualités | Situation |
|--|--|---|--|----------------------------------|
| Ecole des «grands hommes» | L'entrepreneur possède une capacité intuitive, un sixième sens et des traits de caractère et d'instincts avec lesquels il est né | Sans cette intuition innée, l'entrepreneur ressemblerait au commun des mortels | Intuition, vigueur, énergie, persistance | Start –up |
| Ecole des caractéristiques psychologiques | L'entrepreneur possède des valeurs, des attitudes et des besoins uniques qui le conduisent | Les personnes se comportent-en accord avec leurs valeurs | Valeurs personnelles, prise de risques, réalisation de soi | Start –up |
| Ecole classique | La caractéristique principale du comportement entrepreneurial est l'innovation | L'aspect critique de l'entrepreneurship est les processus de faire plutôt que de posséder | Innovation, créativité et recherche | Start -up et croissance primaire |
| Ecole du Management | Les entrepreneurs sont-les organisateurs d'une nouvelle activité économique. Ce sont des Personnes qui organisent du Management et qui assument les risques. | Les entrepreneurs peuvent être formés dans les fonctions techniques | Organisation, capitalisation, budgétisation | Croissance primaire et maturité |

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

| | | | | |
|-----------------------------------|---|---|---------------------------------|---------------------------------|
| Ecole du Leadership | Les entrepreneurs sont des leaders. Ils ont la capacité d'adapter leur style aux besoins des gens. Un entrepreneur ne peut pas atteindre ses buts tout seul, il dépend d'autres Personnes | Motivation, leader, directif, | Croissance primaire et maturité | Croissance primaire et maturité |
| Ecole de l'entrepreneuriat | les compétences entrepreneuriales peuvent être utiles dans une organisation existante. l'entrepreneurship est le développement d'unités Indépendantes créatrices de nouveaux marchés | Les organisations ont besoin de s'adapter pour suivre : les activités Entrepreneuriales mènent-la croissance de l'organisation et les entrepreneurs deviennent des managers | Détecteur d'opportunités | Maturité et Changement |

Source : Moussa-Mouloungui (2012, P. 11) .

Dans la présentation synthétisée de Cunningham et Lischeron (1991)⁹, quatre objets d'analyse peuvent se dégager constituant autant de perspectives grâce auxquelles la dynamique entrepreneuriale peut être observée. Chaque niveau d'analyse catégorise l'intérêt accordé par chaque école :

- **L'individu** : école des « grands hommes » et école des Caractéristiques psychologiques.
- **Les opportunités (capacité à les détecter et à les exploiter)** : école classique.
- **L'action et la gestion** : école du management et école du leadership.
- **Le contexte d'action entrepreneuriale** : école de l'entrepreneuriat.

1.1.3 Importance de l'entrepreneuriat

L'importante place qu'occupe l'entrepreneuriat dans les recherches et les politiques économiques revient essentiellement aux intérêts qu'il apporte à l'économie et à la société.

1.1.3.1 Entrepreneuriat et croissance économique

L'activité entrepreneuriale n'a peut-être pas un effet direct sur la croissance Économique, mais elle l'accélère grâce à la présence d'une population nombreuse d'individus entrepreneurs¹⁰ et ce résultat était prouvé par une étude de GEM : Global Entrepreneurship Monitor¹¹ qui a proposé un modèle comparant entre différents pays sur diverses dimensions sociales et culturelles. Ce programme a montré que dans les pays à activité entrepreneuriale élevée, la proportion du PIB qui provient des projets entrepreneuriaux progresse chaque année.

1.1.3.2 Entrepreneuriat et création d'emploi

L'entrepreneuriat constitue un moyen pour la résorption du chômage, il est considéré comme source potentielle de création et de sauvegarde d'emplois où entreprendre est devenu une nécessité pour l'intégration sociale pour l'entrepreneur et pour les membres de sa famille.

⁹Cunningham, Lischeron, (1991) "Defining entrepreneurship", *Journal of Small Business Management*, p. 6.

¹⁰T. Verstrete, B. Saporta « Création d'entreprise et Entrepreneuriat », les éditions de l'ADREG, France, 2006, p 77

¹¹www.Gemconsortium.org

1.1.3.3 Entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprises

L'entrepreneuriat permet de renouveler et reconstruire le tissu économique par la création des entreprises ex-nihilo ou par la reprise des entreprises et même par la réactivation et le redémarrage d'entreprises ce qui permet de constituer un contrepoids et une compensation aux disparitions et l'échec d'autres entreprises existantes.

1.1.3.4 Entrepreneuriat et Innovation

La fonction d'innovation est importante, d'après Schumpeter, les entrepreneurs constituent le moteur de l'innovation en identifiant les opportunités que les autres acteurs ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à des nouvelles activités économiques.

1.1.4 L'impact de l'entrepreneuriat

La contribution de l'entrepreneuriat au développement économique est importante tant que par son impact en matière d'emploi, d'innovation, de croissance et d'utilité personnelle. VanPaag et Verslot (2007)¹² ont effectué une synthèse des travaux empiriques qui ont analysé la valeur économique d'entrepreneuriat qui est présente comme suit :

A. L'emploi :

- Externalité positive en matière de création d'emplois, elle génère un nombre considérable d'emplois¹³
- Plus grande satisfaction au travail du personnel occupé.

B. La croissance :

En ce qui concerne le développement économique, elle rapporte une diversification de l'industrie par l'établissement de pole de croissance¹⁴.

¹²Capron H, «Entrepreneuriat et création d'entreprises», facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise, édition de Boeck, Paris, 2009, P66.

¹³Ainsi en Algérie les 619072 PME (Publiques et privées) génèrent environ 1625686 postes d'emplois pour L'année 2010

¹⁴GASSE Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », organisation et territoires, 2003, Canada, P49.

C. Innovation

Elle représente une importante source d'innovation, elle permet une harmonisation de développement technologique aux besoins du marché.

- Meilleure rentabilité des dépenses en recherche et développement ;
- Plus grande qualité des innovations ;
- Niveau de commercialisation des innovations élevée (principalement dans la startup¹⁵).

D. Utilité personnelle

- Possibilité d'atteindre un niveau de revenu élevé ;
- Meilleure satisfaction de l'emploi (autonomie et emploi valorisant).

1.2 L'entrepreneur : Principal acteur de l'entrepreneuriat

1.2.1 Définition de l'entrepreneur

Pour J-B. Say l'entrepreneur est « *celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque* »¹⁶.

Joseph Schumpeter, estime que l'entrepreneur est l'investigateur de l'innovation au sein de l'organisation : « *l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise...* ». L'entrepreneur peut introduire l'innovation au moyen de nouvelles méthodes de production, d'une nouvelle offre, de nouvelles règles de gestion...etc.

Ces différents concepts de l'entrepreneur nous permettent de retenir que l'entrepreneur est « *le produit de son milieu économique et culturel qui cherche à créer une organisation pour son compte pour ses fins socioéconomique en accomplissant les fonctions suivantes: prendre de risque, de décision, innover, identifier les opportunités d'affaires, employer des facteurs de produits...* ».

¹⁵La création d'entreprise dans le secteur du web ou de l'internet, c'est le rapport (éducation+ développement D'entreprise+ TIC) .La première initiative en Algérie était en 2009 par « Algerian startup initiative »(ASI), a Pour objectif de promouvoir la création des projets startup.

¹⁶A. Leghima, S. Menguelti, 2006 Le profil de l'entrepreneur comme facteur de succès des entreprises Nouvellement créées, Colloque International : « Création d'entreprises et territoires » Tamanrasset : 03 et 04 Décembre 2006.

Quelques définitions de l'entrepreneur

Schumpeter, 1935 L'entrepreneur réalise « quelque chose que ce qui est accompli par la conduite habituelle ».

Filion, 1997 « L'entrepreneur est une personne imaginative, caractérisée par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires. Aussi longtemps qu'il continue à apprendre au sujet d'occasions d'affaires possibles et qu'il ou elle continue à prendre des décisions modérément risqués qui visent à innover, il ou elle continue à jouer son rôle entrepreneurial ».

Gartner, Shaver, Gatewood, Katz, 1994 « L'entrepreneur est très sûrement pluriel(...) Il existe de nombreuses sortes d'entrepreneurs (...) Il n'y a pas de moyenne en entrepreneuriat(...). L'entrepreneuriat est de façon inhérente, idiosyncratique. »

Marchesnay, 1994 L'entrepreneur idéal remplit trois fonctions majeures :

1. « C'est lui qui se charge de mobiliser les capitaux financiers afin d'en tirer profit, dont Knight dira qu'il est le fruit du risque et de l'incertitude" (cf. Cantillon);

2. Il se charge de mobiliser les ressources disponibles au sein de son organisation de manière à la rendre performante (cf. Say);

3. Mais cette rentabilité ne peut être obtenue, en économie de marché, que si l'entrepreneur contribue à une rupture, par l'innovation, dans le circuit économique, contribuant ainsi à la dynamique de l'évolution économique"(cf. Schumpeter) ».

Marchesnay, 2004 « L'entrepreneur est par excellence celui qui prend des décisions stratégiques »

L'entrepreneur désigne l'individu qui dirige, supervise la réalisation de travaux surtout celui qui réunit les compétences nécessaires à la réalisation du contrat.¹⁷

¹⁷FAYOLLE Alain , idem ,P.5 .

1.2.2 Les caractéristiques de l'entrepreneur

Il existe chez l'entrepreneur quelque chose qui le distingue du reste de la population. Nous allons essayer de présenter les principales caractéristiques d'un entrepreneur en se référant à la synthèse réalisée par certains auteurs :

1.2.2.1 L'entrepreneur comme initiateur

L'entrepreneur est l'acteur du processus entrepreneurial, plusieurs auteurs comme (**Sophie Boutillier, D. Uzunidis, 1995**) ont étudié les caractéristiques de ce dernier. Les premières recherches dans le domaine d'entrepreneuriat ont porté sur l'entrepreneur comme initiateur, acteur du processus, ayant une intention et une volonté pour s'introduire dans le domaine des affaires. Ces études portaient sur les caractéristiques psychologiques « l'approche par traits » et le modèle de Shapero(1975).

1.2.2.2 Un besoin d'accomplissement

Citons les travaux de Mc.Clelland (1961,1965) qui étaient basés sur le critère du besoin d'accomplissement¹⁸, pour lui, ce dernier est l'un des éléments indissociables des caractéristiques de l'entrepreneur.

L'entrepreneur préfère être le responsable des solutions de ses problèmes, au lieu de subir des commandes (être un simple salarié). Etablir ses propres objectifs et les faire réaliser par soi-même (contrôler). « **Etre son propre patron** ».

1.2.2.3 Entrepreneur innovateur

J. SCHUMPETER (1935)¹⁹ souligne que les individus capables d'innover méritent seuls l'appellation d'entrepreneur ; ils sont doués d'imagination et font preuve d'initiative et de volonté. Ils assurent le passage entre le monde scientifique de la découverte et des inventions, et le monde économique des innovations.

C'est-à-dire que l'entrepreneur profite des connaissances des savants (inventions) pour créer des produits utiles (en innovant).

¹⁸En se référant à la pyramide de Maslow, le besoin d'accomplissement est dans le 5^{ème} niveau(le sommet de la Pyramide), c'est-à-dire que l'individu après la satisfaction de ses besoins primaires, de sécurité.....etc. Il a besoin De réaliser de soi.

¹⁹23Harnandez E-M, « L'entrepreneuriat, approche théorique », Le Harmattan, France, 2001, P64.

1.2.2.4 Un preneur de risque

Créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur. Plusieurs études ont montré que, le plus souvent, le jeune entrepreneur connaît mal ses coûts et les potentialités du marché. Les spécialistes s'accordent pour considérer la prise de risques comme étant une caractéristique qui différencie les entrepreneurs des autres individus.²⁰

Lors de création de son entreprise, l'entrepreneur va assumer des risques de différentes natures :

- **Risque financier** : engager des fonds et rembourser des dettes ;
- **Risque professionnel** : quitter un emploi pour créer une entreprise, de s'engager dans l'inconnu.
- **Risque d'ordre familial** : créer une entreprise c'est consacrer plus de temps à son travail et moins à sa famille, en cas d'échec, apparition des difficultés familiales.

L'entrepreneur supporte les risques liés aux contraintes du marché et aux fluctuations des prix. Il effectue des achats à des prix certains pour fournir tous les facteurs nécessaires à sa production. Ses ventes et ses recettes sont par contre aléatoires. Son revenu, le profit, est incertain (Tounès, 2007).

Face à toutes ces difficultés, le créateur est un individu qui cherche à minimiser ses risques.

Alors les entrepreneurs sont considérés comme « risktakers ». Selon cette perception, le risque est expliqué en raison de trois points :

- A. Une caractéristique personnelle de l'individu** : parce qu'ils se croient capables de diriger et d'influencer les autres, et en même temps le besoin d'une certaine autonomie.
- B. Par l'influence du milieu familiale et professionnelle** : selon Weber, l'entrepreneur est un aventurier, un sentiment découlé des conditions familiales et d'expérience professionnel.
- C. Le vécu par l'individu** : plusieurs auteurs (McClelland, Collins, Moore) considèrent les entrepreneurs comme des insatisfaits, c'est-à-dire des individus qui acceptent de prendre le risque à cause d'un besoin matériel (insatisfaction du matériel) ou bien d'un

²⁰Cachon J-C, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? », Article, P22

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

besoin d'accomplissement (insatisfaction liée à un état psychologique (pyramide de Maslow).

Plusieurs chercheurs ont essayé d'identifier les caractéristiques qui différencient les entrepreneurs des autres individus. Ils ont cherché à déterminer d'une manière exhaustive les caractéristiques du modèle type d'entrepreneur.

Tableau 2 : Synthèses des caractéristiques et qualités d'entrepreneur

| Caractéristiques | Qualités |
|---|--|
| Confiance en soi | Croit en ses propres capacités ; Indépendance ; Optimisme. |
| Volonté déterminée | Obstiné et persévérant ; Déterminé. |
| Concentré sur les tâches à accomplir ou les résultats à atteindre | Soucieux de la réussite ; Bûcheur, dynamique, énergique ; Prend des initiatives |
| Acceptation des risques | Prend des risques calculés ; Aime les défis. |
| Etoffe d'un chef | Bon communicateur ; Bon contact avec les autres ; Attentif aux suggestions et aux critiques ; S'intéresse aux autres ; Concerné par le développement des autres. |
| Originalité | Innovateur, Créatif ; Souple et ouvert d'esprit ; Ingénieux ; S'adapte rapidement et facilement. |
| Tourner vers l'avenir | Prévoyant ; Visionnaire ; Intuitif. |

Source: Bayad M; Boughattas Y; Schmitt C, Le métier de l'entrepreneur : le processus d'acquisition de Compétences, 8^{ème} congrès international en Entrepreneuriat et PME, Suisse, Octobre 2006.

1.2.3 Les approche de l'entrepreneur

Les trois approches de l'entrepreneuriat nous renseigne sur ces questions, à savoir, l'approche descriptive (qui est ?), comportementale (que fait ?) et processuelle (pourquoi, comment ?) et nous donne une vision sur le travail à accomplir en tant qu'entrepreneur.

1.2.3.1 L'approche descriptive

Elle permet de cerner les caractéristiques de l'entrepreneur, plusieurs chercheurs ont décrit le profil de l'entrepreneur en se focalisant sur sa personnalité :

- **J -B SAY** le définit comme son propre patron qui prend des risques et qui veut créer des profits.
- **Frank Knight** définit l'entrepreneur comme l'agent économique qui assure le risque dans un environnement incertain.
- **Joseph Schumpeter** voit l'entrepreneur comme un innovateur, qui met en œuvre une technologie.
- **Pour M. Casson** « un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise (intuitive) de décision (réfléchie) relative à la coordination de ressources rares» (M .Casson, 1991, p22).

Ainsi nous pouvons détecter quelques particularités sur l'entrepreneur :

- Créateur qui prend des risques ;
- Créateur cherchant l'autonomie ;
- Créateur voulant enregistrer un profit ;
- Créateur innovateur.
- Créateur preneur de décision ;
- Créateur coordinateur des ressources.

1.2.3.2 L'approche comportementale

M. Weber est sans doute le premier qui explique l'approche comportementale dans Le champ de l'entrepreneuriat. (Tounés. A, 2007)²¹. L'entrepreneur accomplit une série d'actions en commençant par la détection d'une opportunité d'affaire qui débouche en une innovation et qui se matérialise en une organisation dont le but est de créer de la valeur. Le processus qui mène à une organisation se développe à travers des étapes sous forme de processus entrepreneurial.

²¹Tournés A.2007.Idem P 56.

1.2.3.3 L'approche processuelle

Elle donne une vision temporelle de l'ensemble des étapes qui mène à l'acte d'entreprendre, les variables personnelles et environnementales qui favorisent ou inhibent l'esprit d'entreprise. Plusieurs modèles ont traité le processus entrepreneurial. Le processus schématise le parcours d'un entrepreneur et détermine les variables internes et externes pouvant intervenir dans la poursuite du processus.

- La première étape d'initiation au projet est sans doute la plus compliquée car elle présente des variables incitatives pouvant pousser l'individu à réfléchir à entreprendre. L'expérience de son entourage, ses origines familiales, son vécu et l'environnement institutionnel peuvent l'encourager à s'investir, dans les facteurs déterminant qui sont ses caractéristiques psychologiques (personne audacieuse, aimant les défis, autonome et cherchant le pouvoir). Ce qui nous amène à supposer que durant cette phase, l'individu commence à s'imaginer entrepreneur et il commence à réfléchir sur une opportunité qui lui sera fructueuse.

- Après, vient l'étape de maturation du projet où l'individu a décidé d'entreprendre, cherche de l'aide et du soutien auprès de son réseau d'amis et de famille et transforme son opportunité en un projet. Ce métier exige beaucoup de temps en recherche et beaucoup de volonté et de patience car durant son parcours, l'individu sera confronté à des difficultés telles que le souci de financement, de foncier, et autres. Ce métier suppose d'avoir un sens relationnel très élevé.

- La dernière étape est celle de finalisation du projet ou l'on peut constater, le démarrage de l'entreprise.

Section 2 :L'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social concerne des acteurs qui encouragent l'innovation sociales ans logique de marché .Leur objectif est de développer des gains non économiques pour les individus et de créer de la valeur pour les sociétés. Ils n'ont ni objectifs environnementaux, ni objectifs financiers. Il s'agit bien souvent d'organismes sans but lucratif.

Nous allons traiter dans cette section le terme d'entrepreneuriat social et ses caractéristiques.

2-1 Définitions et l'importance de l'entrepreneuriat social

2.1.1 Notion de l'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social est une notion jeune qui a émergé dans les années 80 dans les pays anglo-saxons dans un contexte de transformation de l'Etat Providence.

Il est réellement apparu dans les années 90, des deux côtés de l'Atlantique :

Aux Etats-Unis, avec notamment la « Social Enterprise Initiative », programme de recherche et d'enseignement lancé en 1993 par la Harvard Business School. Cette pionnière a ensuite été suivie par d'autres grandes universités (Columbia, Yale ...) et plusieurs fondations qui mettent sur pied des programmes de formation et de soutien aux entrepreneurs sociaux.

En Europe, l'entrepreneuriat social fait son apparition au début des années 1990 au cœur même de l'économie sociale sous une impulsion italienne. En 1991, l'Italie créé en effet un statut spécifique « d'entreprise sociale » qui se développe fortement pour répondre à des besoins, non ou mal satisfaits par les services publics.

De nouvelles dynamiques entrepreneuriales à finalité sociale ont émergé à partir de cette période dans d'autres pays européens (Espagne, Belgique, Royaume Uni, certains pays d'Europe Centrale, Finlande, France ...).Dans onze pays, un cadrage voir des statuts juridiques ont été institués pour reconnaître la possibilité de déployer une activité économique tout en poursuivant une finalité sociale²².

²²DEFOURNY, NYSENS Marthe ; Approche européennes et américaines de l'entreprise sociale : une Perspective comparative, in RECMA, page 21

2.1.2 Définition de l'entrepreneuriat social

L'entrepreneuriat social est une manière d'entreprendre qui place l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Quel que soit le statut juridique des entreprises (association, coopérative, SAS,...), leurs dirigeants font du profit un moyen, non un fin en soi²³.

Plusieurs travaux ont défini le terme « d'entrepreneurs sociaux » qui ont dégagé l'idée de base que ces derniers n'ont pas pour but de faire des profits mais qui permettent d'augmenter la confiance des consommateurs envers les organisations à but non lucratif. Il s'agit de découvrir et d'exploiter une opportunité à caractère social²⁴.

L'entrepreneuriat social peut être défini comme un entrepreneuriat qui vise à fournir des solutions novatrices à des enjeux et des problèmes sociaux non résolus. Par conséquent, il va souvent de pair avec des processus d'innovation sociale qui ont pour but d'améliorer la vie des gens en soutenant les changements sociaux²⁵.

Quelques définitions de l'entrepreneuriat social

Dees (1998, p. 1) « L'entrepreneuriat social allie la passion d'une mission sociale à l'image d'une discipline semblable à celle des affaires, de l'innovation et de la détermination ».

Mair et Marti (2004, p. 3) L'entrepreneuriat social consiste en « l'utilisation de ressources innovantes pour explorer et exploiter des opportunités qui visent à répondre à un besoin social de manière durable ».

Roberts et Woods (2005, p. 49) L'entrepreneuriat social est défini comme « la construction, l'évaluation, et la poursuite des opportunités pour une transformation sociale, portée par des individus visionnaires et passionnément dévoués ».

Zhara et al. (2006) L'entrepreneuriat social est un « processus lié à la découverte d'occasions afin de créer de la richesse sociale et les processus organisationnels développés et utilisés pour atteindre les fins désirées »

²³<http://mouves.org/lentrepreneuriat-social/l-entrepreneuriat-social/>

²⁴Mohammad Hassen Parak: L'entrepreneuriat en association : construction et mise en acte d'une vision Partagée au sein des équipes entrepreneuriales associatives

²⁵L'entrepreneuriat social en France. Réflexions et bonnes pratiques. Travaux coordonnés par Delphine Chauffant, Caroline Lensing-Hebben et Antonella Noya. Avec la contribution de Demet San.P.16

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Brouard, Larivet, et Sakka (2010, p.49) L'entrepreneuriat social est un concept qui représente l'ensemble des activités et des processus pour créer et soutenir la valeur sociale en utilisant des approches entrepreneuriales et innovantes et en tenant compte des contraintes de l'environnement externe».

Le concept d'entrepreneuriat social représente en fait un entrepreneuriat social qui apporte des solutions concrètes et innovantes à des produits sociaux qui apparaissent souvent insolubles au niveau de l'état ou de l'économie marchande. Nous déduisons que les entrepreneurs sociaux créent de la valeur sociale à travers l'innovation, les ressources financières.....pour promouvoir le développement social et économique.

« L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants : finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, autonomie de gestion, processus de décision démocratique, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus²⁶.

2.1.3 L'importance du domaine de l'entrepreneuriat social

Partout dans le monde, les acteurs socialement responsables ont mis en place des modèles d'affaires innovants pour résoudre les problèmes sociaux négligés par les institutions, les entreprises, les organisations gouvernementales et non-gouvernementales (ONG). Ces acteurs ont joué et jouent encore un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions sociales défavorables, en particulier dans les pays sous-développées et les économies émergentes où les systèmes corrompus, la dictature, la rareté des ressources et d'autres limitent sérieusement l'intérêt donné aux besoins sociaux. Les entrepreneurs sociaux entant que principaux acteurs sont devenus des agents du changement hautement visibles dans les économies les plus développées, où ils ont appliqué des méthodes novatrices et rentables pour répondre à certains problèmes sociaux (pauvreté, analphabétisme, inégalité entre les sexes, etc.) et qui ont défié les solutions traditionnelles (Cox et Healey 1998).

Plusieurs gouvernements, ont réduit les dépenses sur les services sociaux tels que l'éducation, la santé et le développement communautaire, ce qui a provoqué un besoin pour des activités entrepreneuriales à lever des fonds et intervenir. Ainsi, la vague mondiale de privatisation et de marchandisation a encore influencé les organismes sans but lucratif et les

²⁶Conseil Wallon de l'Économie Sociale (1990)

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

ONG, et les a poussé à combler les manques laissées dans la prestation des services sociaux. Bien que le financement de ces activités de sources traditionnelles a diminué (Wolverton, 2003), et les coûts de la prestation ont augmenté (Leadbetter, 1997). Par conséquent, de plus en plus les organismes sans but lucratif assistent à un ensemble croissant de besoins sociaux, mais comptent sur moins de fonds et de ressources. Cela a incité certains organismes à établir de nouveaux modèles d'affaires, qui comprennent la formation des relations de collaboration pour financer et exploiter des programmes qui poursuivent leurs missions sociales (Foster et Bradach, 2005; Chell, 2007; Pearce et Doherty, 2005). Ces changements institutionnels ont également donné lieu à une variété d'entreprises sociales (Dorado, 2006 ; Thompson et Doherty, 2006).

Malgré l'intérêt scientifique croissant pour l'entrepreneuriat social (Hemingway, 2005), il n'y a pas de définition claire de son domaine. Cette tâche a été compliquée par les nombreuses manifestations de l'entrepreneuriat social, et la largeur de la gamme des chercheurs qui étudient le sujet dans différents contextes. En outre, le terme lui-même combine deux mots ambigus connotant des choses différentes pour des personnes différentes (Mair et Marti, 2004). Les désaccords persistent sur le domaine de l'entrepreneuriat (Shane et Venkataraman, 2000 ; Zahra et Dess, 2001) Et en ajoutant le mot « social » chargé de valeurs aggrave encore le débat de définition²⁷.

2.1.3.1 Différences entre la vision américaine et française

La première difficulté qui surgit lorsqu'il s'agit de définir le concept d'entrepreneuriat social est la diversité des activités, statuts et caractéristiques qui y sont liés. Des Etats-Unis à l'Europe, l'ES prend un tout autre sens et une toute autre forme, même si certaines valeurs demeurent communes.

A. Aux Etats-Unis, il semble que l'accent soit mis sur la place de l'entrepreneur, Considéré comme un visionnaire. Selon Dardour, il aspire à « (...) développer des nouvelles méthodes dans le cadre d'une entreprise sociale pour servir une mission sociétale. » Ainsi, en inventant de nouvelles techniques pour servir sa cause, l'entrepreneur social devient un innovateur, mais aussi une personne capable de gérer les risques d'échecs (Dees, 2012). Cependant, cette définition est loin d'être la seule proposée dans la littérature : en

²⁷ LAHBIB Abdelouhab « Contribution à l'étude des enjeux et défis de l'entrepreneuriat Social dans les pays en développement : cas du Maroc » Mémoire .2015, P12

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

2009, S. Zahra et al, rassemblent dans leurs recherches vingt définitions du concept apparues entre 1997 et 2007. Les auteurs, en proposant leur propre description du concept, tentent de synthétiser toutes ces idées. Selon eux, l'ES correspond aux « (...) activités et processus entrepris pour découvrir, définir et exploiter les opportunités afin d'accroître la richesse sociale par la création de nouvelles entreprises ou la gestion des organisations existantes de façon innovante ». Aux Etats-Unis, cela se traduit par un développement des activités marchandes mises au service d'une mission sociale (Dardour, 2012).

B. En Europe : le mouvement d'ES est bien plus collectif (Dardour, 2012). C'est pourquoi, en 1996, un premier programme de recherches est lancé par le réseau européen EMES sur "l'émergence des entreprises sociales en Europe." Quelques années plus tard, c'est *Social Economy Europe* (SEE), l'organisation représentant l'économie sociale et solidaire en Europe, qui est créée. En 2005, l'installation d'Ashoka en France accélère la médiatisation du concept, et cinq ans plus tard, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) est mis en place. Le but du Mouves est d'insister sur les pratiques sociales plutôt que sur les formes juridiques des entreprises. Quatre bases sont identifiées pour définir l'entreprise sociale :

- Un projet économique ou entrepreneurial.
- Une mission sociale ou sociétale.
- Un caractère non lucratif.
- Une gouvernance démocratique et participative.

Ces quatre critères peuvent être déclinés de différentes manières, laissant ainsi la place à une grande diversité d'entreprises sociales. En effet, comme le souligne (Dardour, 2012), «il existe autant d'entreprises sociales que de combinaisons possibles de ces 4 critères ». Les entreprises ont besoin d'avoir une note minimale pour chaque critère.

Ces critères rappellent évidemment ceux de l'Economie Sociale et Solidaire. Il est donc facile de comprendre à quel point l'entrepreneuriat social et l'ESS semblent, en France, intrinsèquement liés. SEE, créée en novembre 2000, a pour but de «promouvoir le rôle et les valeurs des acteurs de l'économie sociale au sein de l'Europe et de renforcer la reconnaissance politique et juridique de l'économie sociale et des coopératives, mutuelles, associations et fondations (CMAF) au niveau européen». Les critères énumérés par cette

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

organisation correspondent aux valeurs de base de l'Economie Sociale et Solidaire, et recourent ceux énoncés par le Mouves En revanche, l'organisation donne plus de détails concernant les statuts que les entreprises sociales peuvent adopter. Elle en rassemble quatre : les associations, les coopérations, les mutuelles et les fondations.

D'autres statuts sont présentés dans la littérature anglo-saxonne : comme évoqué précédemment, l'entrepreneuriat social se manifeste de façon variée d'un pays à l'autre, d'une organisation à une autre. Cela explique pourquoi il n'existe pas de statistiques propres à l'entrepreneuriat social. Levie et Hart distinguent par exemple les entreprises de « business » dont la finalité repose sur le profit mais dont la stratégie et les dons visent également à faire quelque chose de positif pour la société et l'environnement. Viennent ensuite les activités humanitaires qui ne fonctionnent que sur la base du don et du volontariat (J. Levie et M. Hart, 2011). Il n'est pas fait mention ici de statut juridique bien particulier.

A voir ces multiples éléments définissant l'entrepreneuriat social, il est nécessaire d'insister sur deux points : d'une part, les éléments pris en compte pour définir ce type d'entrepreneuriat sont variés, tout comme les formes adoptées de part et d'autre de l'Atlantique. Il n'y a donc pas un seul modèle d'entreprise sociale, mais une myriade de modèles. D'autre part, l'apparition de l'Economie Sociale et Solidaire, en France, complique d'autant plus la façon dont il faut appréhender l'ES. Plusieurs auteurs comme Richez-Battesti et Draperi proclament la nécessité de différencier les deux termes, alors que d'autres soulignent l'importance de les rapprocher (Dardour, 2012)²⁸.

2.2 Les caractéristiques de l'entrepreneuriat social

2.2.1 Une réalité plurielle

D'après les définitions précédentes, on peut dire qu'il n'y a pas de définition unique de l'entrepreneuriat social. Dans son acception la plus large, l'entrepreneuriat social peut désigner tout développement privé d'un projet d'intérêt général : il couvre donc des réalités nombreuses. Ainsi le qualificatif d'entrepreneuriat social peut s'appliquer à des structures qui:

- Opèrent dans le monde marchand comme le monde non marchand, si l'on prend son acception large ;
- Interviennent dans des secteurs variés : social et médico-social, santé, services aux entreprises et aux personnes, environnement, tourisme associatif et solidaire, culture, sport, éducation, etc.

²⁸ Alice Bouvier, «L'entrepreneuriat social au service de la culture : opportunités et défis» Mémoire .2013.P13.

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

- Ces structures ont des statuts juridiques divers : l'entrepreneuriat social n'est pas une affaire de statuts ; un entrepreneur social peut aussi bien choisir une association, une fondation, une entreprise adaptée, une coopérative, une mutuelle, ou une entreprise commerciale classique (SA, SARL), selon que la nature de la structure s'adapte plus ou moins au projet qu'il désire réaliser ;

- Ces structures sont de tailles très différentes ;
- Ces structures sont plus ou moins anciennes ;
- Génèrent ou non leurs propres revenus : l'entreprise sociale est à distinguer de l'entrepreneuriat social ; une organisation peut ne pas générer de revenus propres et être dépendantes de fonds extérieurs mais adopter une démarche hautement entrepreneuriale.

2.2.2 Les caractéristiques de l'entreprise sociale

Les travaux de Kerlin (2009) sur les caractéristiques régionales de l'entreprise sociale, ne décrivent pas seulement les circonstances qui ont poussées l'entreprise à apparaître, mais ils révèlent aussi des détails importants sur les caractéristiques régionales de l'entreprise sociale. Kerlin(2009) a proposé six variables qui peuvent caractériser les entreprises sociales dans un contexte qui sont : l'objectif immédiat de l'activité, l'objectif des programmes associés à l'entreprise sociale, le type de la forme organisationnelle, le cadre juridique, secteur social, et la base stratégique de développement.

- **L'objectif de l'activité** : Le bien-être social et le développement économique, la durabilité, l'auto durabilité, le développement durable ;
- **L'objectif des programmes associés à l'entreprise sociale**: Développer les services humains, réduire les taux de chômage ;
- **Les formes des organisations** : Associations, coopératives, mutuelles, institutions de micro crédit, très petites entreprises ;
- **Le cadre juridique** : Les entreprises sociales n'ont pas encore une forme ou un cadre juridique ;
- **Secteur sociétal** : Surtout économie sociale ;

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

- **Les bases de développement et de financement** : Les ONG, les aides internationales, la société civile et des fois, un mixage de ses bases pour le développement de l'entrepreneuriat social²⁹.

-

2.2.3 Comparaison récapitulative de l'entrepreneuriat classique et l'entrepreneuriat social

A partir de quatre caractéristiques ou missions, nous avons établi le tableau suivant de manière simplifiée et assez claire pour faire ressortir l'essence de l'entrepreneuriat social par rapport à l'entrepreneuriat classique :

²⁹ LAHBIB Abdelouhab, opcit. Mémoire 2015, P43

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Tableau 6: Les principales différences entre les deux formes entrepreneuriales

| Dimensions | Entrepreneuriat classique | Entrepreneuriat social |
|---------------------------------------|---|---|
| Dimension sociale | Primauté du profit sur la mission sociale. Etre socialement responsable, ne constitue pas la mission principale de l'entreprise. La RSE ³⁰ est à distinguer de l'entrepreneuriat social. | Primauté de la mission sociale sur le profit. La mission sociale de l'organisation constitue donc la principale raison d'être. |
| Dimension Economique | Activités économiques pour servir des intérêts privés. La création de valeur économique est centrale. Dans ce cadre la recherche est pour réaliser des profits, voire souvent à les maximaliser. | Activités économiques pour servir un intérêt collectif et/ou l'intérêt général. La recherche de profits n'est qu'un moyen mis au service de la mission sociale de l'entreprise pour la financer et/ou assurer une pérennité en construisant un modèle viable et financièrement autonome. En aucun cas le but n'est pas de maximiser les profits. |
| Innovation | Principalement des innovations technologiques à conserver pour maintenir un avantage concurrentiel. | Principalement des innovations sociales à essaimer à grande échelle. L'objectif de ces innovations est de donner des réponses durables et profondes à des problèmes majeurs de la société et non pour gagner un avantage concurrentiel. |
| Dimension organisation et gouvernance | Modèles standardisés : Gouvernance dépendante de la structure et l'objectif du capital. | Modèles diversifiés : Gouvernance démocratique et participative. Un pouvoir de décision non basé sur la détention du capital. |

Source : Hélène ILBERT, Louis-Antoine Saisset: cas du Maroc», 2015, P18.

³⁰La Responsabilité Sociale des Entreprises « appréhende les enjeux de développement durable en prenant en compte les différentes dimensions– sociale, écologique, économique et de gouvernance – des organisations». Définition donnée par l'IIES (Institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social » créé en 2009 par le pôle d'expertise de la Chaire Entrepreneuriat social de l'ESSEC.

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Nous avons pu constater la diversité des définitions et des réalités de l'entrepreneuriat social. Pour **Nicholls** (2006)³¹ « Une des raisons de ce flou théorique provient aussi de ce qui rend l'impact de l'entrepreneuriat social hors du commun: sa flexibilité dynamique ». Néanmoins, nous avons pu identifier quatre grands traits de l'entrepreneuriat social qui semblent ressortir des différentes définitions et qui pourraient aider à en comprendre l'essence:

- Finalité sociale supérieure à la finalité économique ;
- L'innovation et l'adaptation comme facteurs majeurs du changement social ;
- Recherche d'une pérennité et d'une efficacité économique pour poursuivre la mission sociale ;
- Une gouvernance démocratique et participative.

Ces quatre grandes caractéristiques prennent en considération, autant la dimension sociale que la dimension entrepreneuriale de l'entrepreneuriat social.

³¹Nicholls, A (2006), « introduction In Social Entrepreneurship, New Models of Sustainable Change» edits par Alex Nicholls, Oxford University Press, P10

CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social

Conclusion :

L'entrepreneuriat social, c'est la réconciliation de deux termes pendant trop longtemps opposés. C'est le fait de combiner sens et performance, réussir individuellement en jouant collectif, être rentable en partageant équitablement les richesses, faire du profit un moyen et non une fin. Être un entrepreneur sociale, c'est placer l'efficacité économique au service de l'intérêt général.

Nous pouvons dire que l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat social en particulier, jouent un rôle très important dans le développement socioéconomique.

CHAPITRE II :
L'ENTREPRENEURIAT
SOCIAL DANS LE
CONTEXTE ALGERIEN

Introduction au chapitre :

Durant ces dernières années, on a assisté à la multiplication du nombre d'entreprises en Algérie. La montée de l'entrepreneuriat dans le contexte algérien est perçue par les experts comme un moyen pour contribuer, à la dynamisation de l'activité économique et au développement global et durable de l'Algérie¹.

Dès lors, l'objet de ce chapitre est double. Dans un premier temps, nous présenterons un aperçu général de l'entrepreneuriat en Algérie ainsi que la place consacrée à la PME/TPE. Ce chapitre vise, à présenter un aperçu général sur l'entrepreneuriat en Algérie et de déterminer la place consacrée au PME/TPE. Deuxièmement, nous observons la place occupée par l'entrepreneuriat social en Algérie.

Section 1 : Valoriser l'esprit d'entreprise : Le rôle des politiques publiques

1.1. L'entrepreneuriat : Phénomène économique, social et politique

L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique. Il est très souvent à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. L'entrepreneur c'est si l'on suit l'économiste autrichien Joseph Schumpeter, l'innovateur qui apporte la destruction créatrice². La création d'entreprises constitue, très souvent, une modalité forte d'accompagnement des processus de mutations structurelles et de changements de l'environnement politique, technologique, social ou organisationnel. Ces mutations et ces changements génèrent de l'incertitude et de l'instabilité qui vont être à l'origine de l'apparition d'opportunités de création de nouvelles activités économiques.

¹Chaouche L. (2016), entre entraves et réalités. Le journal de l'emploi. <http://www.lejournaldelemploi.dz/entrepreneuriat/717-1%E2%80%99entrepreneuriat-f%C3%A9minin-enalg%C3%A9rie-entre-entraves-et-realit%C3%A9>

² Fayolle. A, introduction à l'entrepreneuriat, éd. Dunod, Paris, 2005, P.16.

Le développement des activités tertiaires, doit beaucoup à la création d'entreprise pour compenser l'effondrement des secteurs industriels. L'arrivée de l'internet et de nouvelles technologies liées à l'informatique et à la communication permis à de nombreux entrepreneurs potentiels d'exploiter concrètement des opportunités. De créer leurs entreprises qu'est enfin un vecteur de réinsertion sociale. Elle permet, en effet, à des chômeurs, des nouvelles générations qui veulent entreprendre, dans certains conditions, de retrouver un emploi crée grâce à leur sens de l'initiative, à leur ténacité et à leur esprit d'entreprendre³.

1.2. La nécessité d'encourager l'esprit d'entreprise

Plusieurs motifs poussent les pouvoirs publics à encourager l'esprit d'entreprise. Tout en apparaissant comme un moyen de lutter contre le chômage et la pauvreté, la promotion de l'entrepreneuriat présente aussi d'autres avantages et enjeux, en concourant notamment à intensifier la concurrence sur un marché donné, à stimuler la quête de nouvelles ouvertures économiques, et à suivre les mutations rapides qu'entraîne la mondialisation de l'économie. Donc encourager l'esprit d'entreprise apparait comme une composante de l'équation qui permettra de concilier réussite économique et cohésion sociale (OCDE, 1998).

1.2.1- L'esprit d'entreprise et les valeurs sociales

Les entrepreneurs sont les forces motrices de l'économie de marché et leurs réalisations procurent à la société richesse, emplois et choix diversifié pour le consommateur. En réponse aux attentes aux attentes accrues du public en ce qui concerne l'impact de l'activité entrepreneuriale sur la société entrepreneuriale sur la société et l'environnement, de nombreuses grandes entreprises ont adopté des stratégies formelles de responsabilité sociale. Il s'agit notamment de l'intégration volontaire des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités et de leur interaction avec les parties prenantes, reconnaissant que le comportement responsable de l'entreprise peut contribuer à sa réussite.

³ Fayolle. A, Op.Cit, P. 22

L'esprit d'entreprise peut également jouer un rôle actif au niveau de la prestation efficace de services dans le domaine sociale, de la santé et de l'éducation. Les entreprises de l'économie sociale associent les parties prenantes à la gestion et à la prestation de ces services, en privilégiant l'innovation et l'orientation vers le client. Une telle approche permet de compléter les ressources publiques et d'étendre la gamme des services offerts aux consommateurs.

1.2.2- l'esprit d'entreprise est un élément essentiel de la compétitivité

De nouvelles initiatives entrepreneuriales- démarrer une nouvelle entreprise ou relancer une entreprise existante (par exemple, après un changement de propriétaire) stimulent la productivité. Elles augmentent la concurrence dans la mesure où elles forcent d'autres entreprises à réagir par une meilleure performance et l'innovation. L'augmentation du niveau de performance et d'innovation des entreprises, que ce soit au niveau de l'organisation, de processus, des produits, des services ou des marchés, renforce la compétitivité de l'économie dans son ensemble. Ce processus profite aux consommateurs qui bénéficient d'un choix diversifié et de prix réduits⁴.

1.3. Le politique publique d'aide à l'entrepreneuriat

1.3.1. L'entrepreneuriat et la politique

La résurgence de l'entrepreneur s'inscrit dans un contexte de grandes mutations technologiques, industrielles, économiques et sociales. Les politiques ont cru voir dans l'action entrepreneuriale une issue aux divers problèmes sociaux. Dans le contexte actuel de transition, l'état et les acteurs économiques et politiques tendent de promouvoir de nouveaux rôles sociaux pour donner à l'économie un souffle nouveaux.

⁴ AHMED ZAID M., 2017, *Les paradoxes de la régulation de l'action sociale en Algérie dans le contexte de l'Etat social : Entrepreneuriat social et inclusion sociale*, Séminaire international REDYL-CREAM-IFA Etat stratège et régulation publique en Algérie 2 : *Quelle évolution pour l'Etat dans l'économie ?* UMMTO, 2 octobre.

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat, sous toutes ses formes (start-up, reprise d'activité, entrepreneuriat social, etc.) est reconnu comme une source importante de création d'emplois et de richesse pour un pays⁵.

1.3.2. Assistance et soutien aux jeunes entrepreneurs

Pour Boutillier. S et Uzunidis. D (1999), « L'aide et la formation à la fonction de l'entrepreneur débutent par une réflexion sur ce qu'entrepreneur veut dire, pour ensuite trouver des arguments, par l'observation et l'analyse afin de montrer de quelles façons l'entrepreneur s'intègre dans l'ensemble social duquel tirera des ressources et auquel son action profitera ».

Les premières mesures d'aide à la création d'entreprise, qui ont vu le jour en Algérie au milieu des années 90, ciblaient principalement le soutien de l'entreprise au moment de sa création, l'aide prenant généralement la forme de prêts ou de subventions. Ces mesures étaient généralement sous la responsabilité des acteurs nationaux et régionaux, l'objectif étant alors d'augmenter le nombre de créations d'entreprises. Par la suite, d'autres mesures ont cherché à diminuer le taux d'échec des entreprises ; ces dernières reposaient davantage sur des mécanismes de suivi de façon à suivre l'évolution des projets subventionnés.

On a ensuite vu naître des mesures mettant l'accent sur la formation des porteurs de projets et sur le renforcement des procédures de suivi ; plutôt que des prêts directs, c'est le financement d'organismes d'aide et de formation qui était favorisé.

De façon générale, la notion de soutien aux jeunes entrepreneurs réfère aux programmes d'intervention subventionnés par les fonds publics au niveau local ou national: formation, prêts garantis, financement, conseil, et accompagnement⁶.

⁵ 1 AUDRETSCH. D,B (2006), cite par KHALIF. M; «L'entrepreneur et développement économique : défis et contributions de l'entrepreneur dans le contexte des pays émergents», communication au 9eme symposium international sur les pratiques entrepreneuriales en Algérie, MDI Busines School Alger, Mai 2010

Section 2 : L'entrepreneuriat en Algérie

2.1 Genèse et évolution

L'histoire économique de l'Algérie depuis l'indépendance a connu trois périodes différentes du développement de la PME/PMI. La majorité des PME en Algérie ont émergé à partir de la fin des années 1980. Avant cette date, la PME n'a joué qu'un rôle secondaire dans le développement socio-économique de l'Algérie.

2.1.1 La période de planification socialiste 1962-1982⁷

Avant l'indépendance de l'Algérie, les PME qui existaient étaient sous l'emprise du colonialisme français. Ces PME étaient ensuite intégrées, à partir de 1967, dans le patrimoine des sociétés nationales. Cette période est caractérisée par une économie planifiée à prédominance publique et une industrialisation basée sur l'industrie de biens d'équipements et des produits intermédiaires⁸.

À vrai dire, la PME a été considérée durant cette période comme «appoint» au secteur public car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de secteur public et l'essor de la grande entreprise publique se conjugue avec le frein du secteur privé.

En 1963, le premier code d'investissement a été promulgué, mais ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME-PMI et ce, malgré les avantages, les faveurs et les garanties accordées aux investisseurs. Suite à cet échec, un nouveau code des investissements N°66/284 a été promulgué en date du 15/09/1966. Ce code

⁶ HERNANDEZ. E, M ; Le processus entrepreneuriale vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, Ed. L'Harmattan, Paris, 1999, p 211.

⁷ AHMED ZAID M., 2011, Les déterminants du management des collectivités territoriales algériennes dans le contexte de mondialisation, *Les effets de la mondialisation sur le management des organisations des pays en développement*, Université Badji Mokhtar, Annaba, 6 - 7 décembre

⁸ Gharbi S, « Les PME/PMI en Algérie : état des lieux », Documents de travail n°238, Université de la littorale côte d'opale laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation, 2011, p.5.

a essayé de donner au secteur privé son rôle dans l'activité économique tout en gardant une place prédominante pour le secteur public. Ce code a donné également naissance à la Commission Nationale des Investissements (CNI), un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur et entrepreneur privés. Cependant, la PME/PMI n'a marqué réellement son démarrage qu'à partir du premier plan quadriennal (1970-1973).

A noter que la commission nationale des investissements n'a ajouté que la complexité et la lourdeur administrative et bureaucratique pour l'obtention de l'agrément, ce qui a fait dissoudre la CNI en 1981. A cette époque, la PME/PMI a été considérée comme supplément au secteur public : elle se limitait à l'investissement dans les petites industries de transformation avec des perspectives et des choix économiques réduits.

2.1.2 Les réformes visant l'encadrement et l'orientation de l'entreprise privée (1982- 1988)

Cette période a connu plusieurs réformes mais toujours sous le système d'une économie administrée. Les deux plans quinquennaux en faveur du secteur privé (1980/1984) et (1985/1989) illustrent les tentatives de réformes entamées pour l'orientation et l'encadrement de la PME. Le nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement (loi du 21 octobre 1982) a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :⁹

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement ;
- Un système de l'importation sans paiement. Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :

⁹Bouira. N. (2014), « Développement et perspective des PME algérienne », Mémoire de magister en management, option : stratégie, Université d'Oran, p.41

CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

- Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement.
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et à 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif ;
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

2.1.3 La période de libéralisation tout azimut et de relance de la PME (1988 à nos jours)

A partir de 1988, l'Algérie a connu une phase de transition d'une économie vers l'économie du marché. Ce changement lui a permis d'établir des relations avec les institutions internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et Banque Mondiale (BM) pour diminuer la dette extérieure de l'Algérie et appliquer un régime de politique monétaire, financier et commercial. L'État a mis en place un nouveau cadre législatif, a engagé plusieurs réformes visant le redressement économique et a mis en place un système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion de la PME.

L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988, grâce à l'introduction de la loi 88-25 du 19/07/1988, qui a libéré le plafond de l'investissement privé et a ouvert à ce dernier d'autres créneaux. C'est ainsi que le nombre des PME/PMI privées est passé à 19 843 entreprises.¹⁰

Ces réformes vont aboutir à la promulgation d'un code d'investissement adopté par le décret législatif du 05 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code va non seulement consacrer définitivement la liberté d'investir, mais aussi accorder des avantages substantiels aux investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, en garantissant leur égalité

¹⁰ AHMED ZAID M., 2010, L'incubateur d'entreprises du tiers-secteur : un instrument d'ancrage territorial de l'entrepreneuriat social, 28^{ème} congrès du CIRIEC, *L'économie publique et sociale : une issue à la crise et un support au développement durable*, Berlin 16-19 mai

CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

devant la loi. Une Agence de Promotion de Soutien et de Suivi des Investissements (APSI) a été créée et chargée de l'assistance et de l'encadrement des investisseurs.¹¹

A partir de 2000, le poids de la PME/PMI a nettement augmenté, le nombre a plus que doublé, et en 2001, avec la promulgation du code des investissements (Ordonnance N°01/03 du 20/8/2001), les pouvoirs publics ont renforcé les dispositions relatives au développement des investissements productifs par une nouvelle loi d'orientation sur la PME, visant la promotion de l'entrepreneuriat. Cette procédure a fixé des mesures de facilitations administratives dans la phase de création de l'entreprise, ainsi que la création d'un fond de garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME/PMI. Ainsi, la création des différents mécanismes mis en place par l'Etat avait pour ambition la création de 2 millions d'emplois.

2.2 Typologie de l'entrepreneur en Algérie :

Dans son enquête empirique qu'il a mené à Alger et en Kabylie et publiée en 2008 dans les cahiers de CREAD n°8586, sous le titre « les nouvelles figures de l'entrepreneuriat en Algérie :

Unissais de typologie MOHAMED MADOUÏ dresse une typologie des entrepreneurs en Algérie. Il s'est appuyé sur des entretiens avec 50 entrepreneurs travaillant dans divers secteurs d'activité (agroalimentaire, textile, bâtiment, imprimerie, télécommunications, etc...). Les thèmes principalement abordés avec ces entrepreneurs portaient sur leurs trajectoires socio-professionnelles, leurs motivations et les conditions de création et de développement de leur entreprise. Cette enquête a révélé la typologie suivante des entrepreneurs algériens :

¹¹ OukaciM, (2010), « Essai de mesure de la contribution de la connaissance à la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaïa », Mémoire de Magister en Sciences de Gestion, Option : Management Économique des Territoires et Entrepreneuriat, p.65

12.2.1 Les entrepreneurs reconvertis :

Il s'agit d'anciens fonctionnaires et cadres du secteur public (directeurs, gestionnaires, administratifs, techniciens, ingénieurs, etc.) qui se sont reconvertis par opportunité dans les années quatre-vingt-dix dans le secteur privé en créant leur entreprise soit seuls ou en s'associant à des porteurs de capitaux (amis ou membres de la famille).

Ces entrepreneurs sont âgés de plus de 50 ans et ont un niveau de formation initial élevé égal ou supérieur au baccalauréat obtenu le plus souvent dans des filières techniques. Ils ont bénéficié au cours de leur longue carrière dans le secteur public de formations continues de haut niveau et d'un réseau de relations qui constituent un atout important dans leur décision d'entreprendre et qui va permettre à leur entreprise par la suite de trouver des marchés non négligeables.

Les motifs avancés par ce groupe d'entrepreneurs relèvent le plus souvent de l'opportunité nouvelle de «faire de l'argent» et d'échapper comme ils disent au monde «routinier», «morose» et «trop hiérarchisé» de la fonction publique.

2.2.1.1 Les entrepreneurs contraints

Cette catégorie d'entrepreneurs est composée soit de personnes qui n'ont jamais travaillé, soit travaillé dans l'informel ou d'anciens travailleurs ayant perdu leurs emplois durant la crise économique et politique des années 1990.

La création d'une entreprise, dans ce cas, semble de moins en moins le résultat d'une quelconque volonté de créer, d'innover ou d'entreprendre mais bien le moyen de sortir d'une situation de chômage chronique et d'exclusion sociale qui touche aussi bien les populations non qualifiées que celles suffisamment diplômées.

Dans ce cas de figure la création d'entreprise s'est opérée soit par un autofinancement total soit par l'appui des dispositifs d'aide à la micro-entreprise gérés par des institutions étatiques tels que : l'APSI remplacée par l'ANDI, l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

2.2.1.2 Les entrepreneurs migrants

Cette frange d'entrepreneurs est constituée de personnes ayant émigré à l'étranger et notamment en France dans les années 1980. Ayant acquis une longue expérience professionnelle et encouragés par l'ouverture du secteur économique au privé ils ont préféré entrer au pays et créer leurs entreprises.

2.2.1.3 Les entrepreneurs héritiers

Ce sont des personnes qui sont devenus entrepreneurs par le fait qu'elles font partie de familles qui ont une longue tradition commerçante et entrepreneuriale qui remonte parfois à plusieurs générations. Il s'agit de reprise d'activités ou d'entreprises familiales.

2.3 L'entrepreneuriat social : une nouvelle forme d'initiative privée ¹²

Une nouvelle forme d'entrepreneuriat s'est développée depuis une vingtaine d'années. Celle-ci s'engage dans une nouvelle mission, autre que celle connue de l'entrepreneuriat traditionnel. Une forme qui constitue une suite logique et une nouvelle mouvance de la nouvelle économie a-capitaliste, pour prendre par la suite un champ plus large d'activités et d'initiatives. Il s'agit de l'entrepreneuriat social. Un concept qui jumelle deux mots qui ne font pas pourtant bon ménage. Il se heurte à un défi de concilier deux logiques contradictoires, la logique économique et la logique sociale. Pour mieux expliciter le concept, il semble plus convenable d'étudier le champ d'activité qui a permis son apparition, son contexte d'émergence et les éléments qui ont participé à son développement.

¹² AHMED ZAID - CHERTOUK M., 2015, the paradoxes of the regulation of the social action in a rent-based economy. Social entrepreneurship and social inclusion in Algeria, 5th CIRIEC International Research Conference on Social Economy, Lisbon, 15-18 July.

2.3.1 Définition de l'entrepreneuriat social

L'entreprise sociale constitue l'organisation que l'entrepreneur met au service de la société. Les travaux de L'EMES (Emergence des entreprises sociales) proposent une définition ayant une vision ouverte sur les entreprises sociales qui sont définies comme « Des entreprises à finalité sociale, sociétale ou environnementale et à lucrative limitée. Elles cherchent à associer leur partie prenante à leur gouvernance »¹³. C'est-à-dire, ce sont des entreprises qui donnent une exclusivité ou une priorité à son rôle social, sociétal ou environnemental en mettant la rentabilité économique au second rang. Elles impliquent les différentes parties concernées par l'activité à la réalisation du projet.

2.3.1.1 Implication de l'entrepreneuriat social dans la réalisation

Avec l'apparition des approches territoriales de développement, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, essentiellement les entrepreneurs sociaux, trouveraient un nouveau champ d'intervention et une nouvelle orientation pour leurs projets avec une compatibilité de principes et de logique. Au fait, les principes et les projets de l'économie sociale et solidaire constituent des prédispositions pour le développement local.

2.4 L'entrepreneuriat social : une nouvelle issue pour les problèmes locaux de la wilaya de Tizi-Ouzou¹⁴

Les pays du sud, et en particulier l'Algérie, constituent un terrain fertile pour l'entrepreneuriat social. Il y trouve un champ plus large d'intervention et beaucoup de potentialités suite au désengagement de l'Etat et du marché dans de nombreux domaines d'activités. Bien qu'il reste une forme d'entrepreneuriat peu développée en Algérie mais, les

¹³ Barthélémy A., Slitine R, *Entrepreneuriat social : innover au service de l'intérêt général*. Edition Vuibert, Paris 2011, p30.

¹⁴ AHMED ZAID M., 2010, L'incubateur d'entreprises du tiers-secteur : un instrument d'ancrage territorial de l'entrepreneuriat social, *28^{ème} congrès du CIRIEC, L'économie publique et sociale : une issue à la crise et un support au développement durable*, Berlin 16-19 mai

CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

acteurs deviennent de plus en plus conscients par rapport à l'impact que pourra générer ces initiatives sur la vie sociale et économique du pays.

Au fait, c'est au milieu des années 90, que l'économie sociale et solidaire sous sa forme moderne a fait son apparition en Algérie pour faire face aux effets générés par la transition vers l'économie du marché, (La montée des exclusions, le chômage, la pauvreté...etc.)¹⁵. Cela, était une occasion favorable pour l'émergence et le développement des organisations de l'économie sociale et solidaire qui ont pris le terrain dans plusieurs domaines : fourniture de services, la lutte contre la pauvreté, l'implication de la femme dans la vie économique, aide et accompagnement des projets de développement local, etc.

La wilaya de Tizi-Ouzou a été toujours un territoire marqué par ses traditions et ses pratiques de solidarité et d'entraide. Un terrain propice au développement des actions à caractère sociale et solidaire. La société traditionnelle Kabyle s'est caractérisée par son mode de vie reposé sur la solidarité familiale et villageoise. Une solidarité qui était conçue comme une façon de se prendre en charge des problèmes quotidiens, auxquels font face les individus comme Tajmaàt et la Twiza. Bien qu'elles restent des formes de solidarité cachées et sans l'approbation des autorités publiques, elles continuent toujours à jouer leur rôle.

Avec la modernisation de la société Kabyle, notamment avec l'urbanisation et l'exode rural, on a assisté au recul de la forme ancienne de la solidarité et à l'émergence d'une nouvelle forme, la solidarité organique. Une forme de solidarité menée souvent par des entrepreneurs sociaux qui ont pris le relais et se chargent de trouver de nouvelles solutions aux problèmes qu'affrontent la population locale.

Les organisations de l'économie sociale et solidaire commence à se développer au niveau de la wilaya et prennent principalement deux formes d'organisations : les associations et les coopératives.

¹⁵ Ahmed Zaid M., Touhami A., Ouelhazi Z? L'économie sociale et solidaire au Maghreb. Quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie. In Ipemed, 2013, p3

2.4.1 L'association « Espace de promotion d'investissement »: une entreprise porteuse de valeurs sociales et économiques¹⁶

Nous présentons dans ce point, l'exemple qui nous a été source d'inspiration pour notre travail. Un exemple qui a suscité des questionnements par rapport à cette nouvelle figure d'entrepreneuriat, à sa spécificité et à son rôle de palliatif pour l'amélioration des conditions locales de développement. L'étude que nous avons menée s'appuie essentiellement sur l'enquête de terrain basée sur la prospection des données sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que sur l'entretien non directif que nous avons mené avec le créateur de l'association qui nous a été source d'informations et de réponse à nos questionnements.

2.4.1.1 Contexte d'apparition de l'entreprise « Espace de promotion d'investissement »

En entrant dans la phase de transition vers l'économie du marché, l'Etat algérien s'est retiré petit à petit de la sphère économique pour laisser au secteur privé une chance de prendre le relais et une possibilité d'investir dans de multiples secteurs d'activités. Cela, a donné lieu à la privatisation des entreprises publiques et à l'émergence des petites initiatives privées créatrices de la valeur ajoutée et de postes d'emplois. En renforçant le processus de transition, l'Etat algérien a mis en place une politique d'encouragement à la création d'entreprise privée à travers les dispositifs d'aide à la création d'entreprise (l'ANSEG, ANGEM, et l'ANDI) pour accompagner les porteurs de projet durant la phase de lancement de leur projet. Cette politique a eu pour conséquence une augmentation sans précédent de taux de création d'entreprise dans le pays et dans de nombreux secteurs d'activités notamment dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Mais cela, n'a pas épargné un nombre important d'entreprises, bénéficiées de ces programmes d'accompagnement, d'entrer dans des situations très délicates menaçant même leur pérennité. D'ailleurs, certaines d'autres ont carrément fait signe d'échec, en

¹⁶ AHMED ZAID M., 2010, L'incubateur d'entreprises du tiers-secteur : un instrument d'ancrage territorial de l'entrepreneuriat social, 28^{ème} congrès du CIRIEC, *L'économie publique et sociale : une issue à la crise et un support au développement durable*, Berlin 16-19 mai.

mettant à terme leur activité. En s'interrogeant sur les raisons qui expliquent cette situation, des experts en la matière ont donné leurs propres explications pour ce phénomène qui dépasse souvent, selon eux, les raisons financières.

Face à ces problèmes dont souffrent les entrepreneurs locaux et la vie économique et sociale en générale, l'entreprise sociale « Espace de promotion d'investissement » propose des solutions pour ce phénomène en se rapprochant des entrepreneurs et en diagnostiquant le contexte local d'investissement.

2.4.1.2 Présentation de l'entreprise « Espace de promotion d'investissement »

L'entreprise de « l'espace de promotion d'investissement » est une association ou une entreprise à caractère social et solidaire, créée en 2006. Une des organisations promotrices de la dynamique de développement à l'échelle de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle a pour rôle principal de promouvoir l'acte d'entreprendre au niveau local. L'association englobe six membres (le président qui est le créateur, trois vices président, un comptable et un secrétaire général) qui travaillent à titre bénévole avec une secrétaire rémunérée par la direction de l'action sociale (DAS). Le financement de l'association et ses contributions, qui semblent être coûteuses sur le plan financier, sont essentiellement assurées par le créateur de l'association lui-même. D'une manière inavouée, l'autre camp commercial de son portefeuille d'activité constitue la source de financement pour son engagement social. Quant au financement de l'Etat reste minime comparativement aux attentes de l'association, il se limite à 100 000 DA par année.

L'association « Espace de promotion d'investissement » constitue une œuvre d'un ancien commerçant et entrepreneur qui a parcouru un long chemin durant son parcours professionnel. Formé dans plusieurs métiers (l'hôtellerie, ajusteur mécanicien) le créateur de l'association est passé d'un simple plongeur dans un restaurant à l'âge de 12 ans, à un commerçant et entrepreneur qui a pratiqué plusieurs domaines d'activité (grossiste des produits électroménagers, associé dans une entreprise de production des produits électroménager, importateur, pour finir dans l'agriculture et la confection des robes

traditionnelles). Il a acquis beaucoup de connaissances et d'expérience durant son parcours qui lui permettent de se situer en position de guide pour d'autres entrepreneurs.

Durant nos multiples conversations, on a touché dans la personnalité de cet entrepreneur un sens de responsabilité et d'engagement humain et volontaire en faveur d'autres personnes et entités de son territoire. Etant un enfant d'une famille de martyres, le créateur se sent attaché à son territoire qui, selon lui, constitue l'héritage que son père le martyr lui a laissé « Ma patrie, ma région, je les considère la fortune qui ont coûté la vie de mon père et de mon oncle, du coup je me suis engagé spontanément, avec beaucoup de compassion, pour faire du bien pour cette terre qui m'est très chère » nous a avancé l'entrepreneur. Son attachement et son sentiment d'appartenance à son territoire natal ont été un moteur pour son engagement social. Un personnage particulier qui est prêt à donner sans contrepartie, uniquement pour aider les gens de sa région « Je veux surtout aider les jeunes de ma région et les mettre à l'abri de chômage et du suicide... je les soutiens pour qu'ils puissent aller de l'avant » avait dit notre interviewé. La protection et la valorisation du patrimoine local étaient pour lui une priorité qu'il faut investir au profit de la région « J'ai toujours ouvert les portes devant les artisans... c'est avec eux qu'on pourra préserver notre culture et patrimoine qui est pour moi une priorité pour le développement de notre région » ajoute-t-il.

2.4.1.3 Actions de l'entreprise « Espace de promotion d'investissement » en faveur des projets locaux de développement¹⁷

A la base, le créateur de ce projet avait pour objectif de promouvoir la création d'entreprises artisanales créatrices d'emplois et de revenu et protectrice du patrimoine local. Ce n'est que par la suite, que cet entrepreneur a élargi son champ d'intervention pour s'impliquer dans plusieurs secteurs d'activité. Le projet consiste à favoriser le lancement des projets locaux de développement et cela à travers les missions sociales qu'il s'est fixée. Il s'agit entre autre, de remédier au problème de blocage administratif et de limiter le taux d'échec des entreprises. En faisant le bilan de l'ensemble des actions que mène l'association

¹⁷ Ahmed Zaid M., Touhami A., Ouelhazi Z? L'économie sociale et solidaire au Maghreb. Quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie. In Ipemed, 2013, p3

CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

pour atteindre ses objectifs, nous avons pu les cataloguer en quatre principales actions : l'orientation des entrepreneurs, la formation, l'intermédiation entre les acteurs, aide à la commercialisation et à l'exportation.

Au fait, le profil et l'expérience du créateur de l'association dans le monde des affaires lui permettent de guider les jeunes entrepreneurs dans leur aventure. L'association « Espace et promotion de l'investissement » s'est donnée donc pour mission, de prime abord, à orienter les entrepreneurs dans leurs ambitions. Le dirigeant de l'association a avancé que dans la plupart du temps, les entrepreneurs viennent avec des idées déjà exploitées. Ils imitent d'autres entrepreneurs et choisissent souvent des secteurs saturés. Il leur propose, par conséquent, d'autres secteurs alternatifs ayant plus de chance de réussite. Il leur montre de nouvelles idées et opportunités d'affaires qui ne sont ou faiblement exploitées au niveau local et national en leur donnant un cahier de charge pour chaque projet tout en estimant le niveau de rentabilité.

Une fois l'activité est choisie, l'association propose une formation pour ses adhérents dans la comptabilité et la gestion administrative. Au fait, les jeunes entrepreneurs sont souvent profanés en gestion des affaires et en comptabilité. Elément qui, selon le dirigeant de l'association, constitue une raison principale pour l'échec de nombreuses entreprises. Du coup, il a consacré une équipe de formation spécialisée dans le domaine de la gestion et de comptabilité qui travaille à titre bénévole et gratuit au profit des entrepreneurs adhérents. Ceux-ci acquièrent les connaissances de base qui leur permettent de maintenir leur activité et affronter les premiers obstacles qu'ils rencontrent dans leur parcours, surtout en matière de gestion.

L'association¹⁸ « Espace de promotion d'investissement » sert aussi d'intermédiaire entre les entrepreneurs et l'ensemble des institutions ayant un lien avec la création de

¹⁸ AHMED ZAID M., 2007, « De la solidarité traditionnelle à la solidarité institutionnalisée : une transition mal consommée. Cas de la Kabylie. », Contribution au Centre de Recherches en Sciences Sociales de l'UMB, Strasbourg.

CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

l'entreprise. Elle accompagne les entrepreneurs dans leurs démarches administratives et réglementaires qualifiées par ceux-ci de lourdes et d'instables. Après la constitution de dossier et l'aide à établir l'avant-projet des entrepreneurs, l'association défend tout de même leur projet au niveau des directions (l'ANSEG, ANDI, ANGEM, les banques, les APC) pour faciliter l'accès au financement et pour accélérer la démarche administrative. « ... avant, j'ai tout lâché, je n'avais pas envie de continuer la démarche administrative suite au blocage au niveau de l'ANSEG, les conditions et les exigences de ce dispositif m'ont poussé à abandonner définitivement, ce n'est que grâce à cette association et suite à son intervention que j'ai pu reprendre la démarche et avoir le crédit», avoue un agriculteur adhérent à l'association.

Face aux exigences des banques, les entrepreneurs ont rarement eu accès à un financement. Le taux d'intérêt élevé ainsi que les garanties exigées par celles-ci dissuadent les entrepreneurs de faire recours à un prêt bancaire qui est, selon eux, un grand risque qu'il ne faut pas prendre. Une méfiance réciproque qui règne entre ces institutions financières et les entrepreneurs. L'association s'est engagée dans ce sens, afin d'être un intermédiaire entre les deux parties en défendant les projets au niveau des banques « Pas mal d'entrepreneurs qui ont eu des crédits bancaires grâce à notre association, qui a joué un rôle d'émissaire entre les porteurs des projets et les banques et cela, malgré la peur des entrepreneurs et la méfiance des banques à l'égard de la faisabilité des projets.» ; a avancé le président de l'association.

L'association constitue un pont liant entre les entrepreneurs et autres acteurs locaux. C'est par son implication que les entrepreneurs peuvent exprimer l'ensemble des difficultés auxquelles ils se heurtent, dans leur aventure devant les institutions concernées. Elle s'est engagée dans l'organisation des réunions et des rencontres entre les entrepreneurs et d'autres acteurs pour mieux exposer les problèmes et révéler les attentes des entrepreneurs. Il s'agit de jouer sur le niveau de coordination et de cohésion, entre les acteurs locaux qui restent en dissociation remarquable. Elle participe à l'organisation des séminaires et colloques portant sur les questions de développement local et le poids des initiatives privées. Le responsable de l'association s'est chargé encore par d'autres missions et il s'est immiscé dans des affaires plus délicates telles que la recherche des assiettes foncières pour les entrepreneurs qui en ont besoin « J'ai aidé les entrepreneurs à se procurer des espaces pour exercer leurs activités, je

CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

leurs ai trouvé des parcelles de terrains à louer avec des prix symboliques » ajoute-t-il. Cette contribution a touché le fond des préoccupations des entrepreneurs adhérents. C'est un acte démonstratif de la bonne volonté de l'association, à apporter de vraies solutions aux problèmes des entrepreneurs.

L'organisation¹⁹ «Espace et promotion d'investissement » s'est engagée aussi dans l'aide des entrepreneurs à commercialiser leurs produits et leur trouver de nouveaux marchés. Selon le dirigeant, les nouveaux entrepreneurs trouvent du mal pour se positionner surtout dans les secteurs à haute compétitivité ou les grandes et les anciennes entreprises prennent l'avantage. Une fois lancées dans leurs activités, les entrepreneurs bénéficient d'une aide de l'association à leur trouver un marché et une clientèle « Pas mal d'artisans qu'on avait aidé à écouler leurs produits et leur trouver un marché en dehors de la wilaya comme BordjBou Arreridj» a ajouté le responsable de l'association. De plus, l'association accompagne les nouveaux entrepreneurs dans les manifestations nationales comme les foires et les salons en prenant en charge tous les frais qui en découlent (Transport des produits, hébergement, etc.).

L'association veut encore aller plus loin dans son action et arriver même à se lancer dans un projet d'aide à l'exportation pour les artisans en coopération avec une autre association. Elle cherche à faire connaître le produit local en dehors même du pays « Je veux que notre produit local soit connu à l'échelle internationale et dépasse les frontières du pays.... je pense que c'est le moment que notre patrimoine ait la position qu'il mérite »a avoué notre interviewé.

Toutefois, cette précieuse contribution de cette association confronte de nombreux obstacles qui ne laissent pas ce genre d'initiative se développer et évoluer. En plus du problème de financement et le souci de reconnaissance, l'entreprise « Espace de promotion d'investissement », confronte la dissociation des acteurs locaux qui reste un sérieux problème pour le développement de celle-ci. Malgré les efforts de l'association à mettre les acteurs en contact à travers l'ensemble des réunions et les rencontres (colloque et séminaire) mais le

¹⁹ Ahmed Zaid M., Touhami A., Ouelhazi Z? L'économie sociale et solidaire au Maghreb. Quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie. In Ipemed, 2013, p3

CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE ALGERIEN

problème apparaît plus compliqué que ça. Les acteurs locaux ne font preuve d'aucune vision commune de développement. Ce qui handicape les entreprises sociales à aller de l'avant. Certes, l'entrepreneuriat social, trouve sa raison d'être à l'origine des problèmes, mais lui seul ne suffit pas, pour remédier à tous les problèmes dont souffre la communauté. Le développement local n'est pas une affaire réservée uniquement pour les entrepreneurs sociaux, mais elle concerne toutes les parties prenantes qui composent le territoire.

Conclusion

En analysant les actions menées par l'entreprise sociale, nous pouvons réaliser à quel point les entrepreneurs sociaux peuvent arriver dans leurs ambitions à changer les conditions socio-économiques des territoires, en mettant leurs compétences en faveur de la résolution des problèmes de la société. L'entrepreneuriat social a montré son efficacité à réparer et à ajuster l'ensemble des défaillances causées par l'Etat ou le marché notamment au niveau des territoires en crise. L'innovation sociale est devenue un levier de changement mais aussi de cohésion au niveau local.

CHAPITRE III:

***L'agence nationale de micro
crédit (ANGEM) : état des
lieux et évaluation dans la
wilaya de Tizi-Ouzou***

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction au chapitre :

L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit «ANGEM¹», créée par le décret exécutif n°:04-14 du 22/01/2004, représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité. Elle dispose d'un bureau de coordination dans chaque Wilaya, appuyé par des cellules d'accompagnement au niveau des Daïras. Elle vise à favoriser l'auto-emploi, le travail à domicile, les activités artisanales, la stabilisation des populations rurales dans leurs zones d'origine, par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services et génératrices de revenus.

Section 01 : Présentation de L'ANGEM²

Outil de lutte contre la précarité, le microcrédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus.

L'ANGEM n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement, dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets.

Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur «l'expérience du micro crédit en Algérie».

¹Guide des services d'assistance en Algérie

² www.angem.dz

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée «Agence Nationale de Gestion du Microcrédit», créée par le décret exécutif No 04-14 du 22 janvier 2004.

1.1 Contexte de création

1.1.1 ORIGINE

L'Algérie a adopté le microcrédit comme outil de lutte contre la pauvreté à partir de 1999. Cependant, cinq ans après, il a fallu créer une autre structure octroyant des microcrédits, à savoir l'agence nationale de gestion du micro-crédit, pour compléter le paysage public des structures destinées à l'insertion économique des populations n'ayant pas accès aux services bancaires. Ainsi, les pouvoirs publics ont montré leur volonté et leur détermination à lutter contre la pauvreté.

Le séminaire international, tenu au mois de décembre 2002 et ayant pour thème « L'expérience du Micro Crédit en Algérie », a confirmé un certain nombre de contraintes, dont les plus importantes sont:

- *L'absence des actions d'accompagnement et de soutien des promoteurs dans les phases de maturation des projets et de suivi des activités financées,*
- *La multitude des intervenants chargés de la mise en œuvre du dispositif.*

C'est à la lumière des conclusions de ce séminaire, et de celles issues de la conférence internationale sur la pauvreté tenue en 2000, que le dispositif « micro crédit – ANGEM » a été créé.

La naissance de l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit, en 2004, s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la précarité. Elle est venue pallier les insuffisances décelées et répondre aux impératifs suivants :

- L'octroi de crédits de manière décentralisée,
- La simplification des conditions d'éligibilité,
- L'adaptation des procédures et des modalités d'application aux conditions objectives des populations pauvres,

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- La fluidité des mécanismes d'approbation et d'octroi effectif des crédits pour susciter l'adhésion et la participation des populations pauvres,
- La pérennité du système par la mise en place de règles de fonctionnement adéquates,
- La possibilité de répondre à une demande forte, notamment celle émanant des femmes au foyer, de la famille productive, des artisans et de petits agriculteurs - éleveurs.

1.1.2 LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE NAISSANCE DE L'ANGEM

L'ANGEM est née dans un environnement économique et social très favorable. Depuis 1999, les taux de croissance annuels sont de l'ordre de 5%, la dette extérieure à moyen et à long terme est en diminution très significative et la balance courante est excédentaire. Des programmes nationaux sont lancés dans divers domaines : logement, santé, éducation, agriculture, pêche, travaux publics, etc.

Dans la même optique, l'Etat a mis en place des stratégies et projets ambitieux visant l'amélioration des performances des programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté dans les zones rurales et urbaines, dans les hauts plateaux et le grand sud. Ces programmes visent à propulser l'emploi dans ces régions et à donner un essor à cette dynamique de création de richesses et de la valeur ajoutée, amorcée depuis 1999.

Le programme du micro crédit s'inscrit dans le cadre du développement social visé par les pouvoirs publics. Ce développement a pour souci de promouvoir les capacités des individus et des populations à s'auto prendre en charge, aussi atteindre un niveau de vie digne et un emploi significatif, en mettant en œuvre une nouvelle politique sociale, ayant pour objet essentiel ; la réduction du coût social de la transition vers l'économie du marché.

En ce sens, c'est une politique de soutien ciblée et participative, elle se propose comme alternative à l'assistanat.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

1.2 Organisation de l'ANGEM³

1.2.1 Au niveau central, régional et local :

L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit – ANGEM est un organisme à caractère spécifique, placé sous tutelle du Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la condition de la Femme.

Afin d'assurer les missions qui lui sont confiées, l'Agence a adopté un modèle d'organisation décentralisée, **six(6) Structures centrales (quatre(4) directions et deux(2) cellules)** ainsi que **quarante neuf (49) Agences de wilaya** couvrant l'ensemble du territoire du pays, soutenues par de **cinq cent quarante-huit 548 cellules d'accompagnement** au niveau de chaque **daïra**.

Un lien fonctionnel entre la direction centrale et les démembrements locaux (Agence de wilaya) est assuré par **l'antenne régionale**. Structure chapotant une moyenne de cinq (05) Agences de wilayas. Elle assure les rôles de coordination, de consolidation et de suivi des activités. Un réseau de **10 antennes régionales** couvre l'ensemble des agences de wilayas.

Cette organisation représente un modèle idoine pour le travail de proximité et la réduction des délais nécessaires pour des prises de décisions rapides et adéquates.

L'Agence est également dotée d'une structure dénommée « **fonds de garantie mutuelle des micro- crédits - FGMMC** », qui a pour mission de garantir les crédits accordés par les banques aux promoteurs, ayant obtenu une notification des aides du dispositif.

1.2.1.1 Le Conseil d'Orientation :

Structure pluraliste associant dix sept (17) membres issus de différentes institutions, organismes et associations. Le conseil d'orientation a pour rôle de fournir des avis sur toutes les questions relatives à la vie de l'ANGEM. Il développe sa réflexion de manière autonome et transversale.

³ <https://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-credit/>

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Les membres du conseil d'orientation sont désignés par arrêté du ministre chargé de la solidarité nationale sur proposition des autorités dont ils relèvent, pour une période de trois (3) ans, renouvelable.

Le Conseil d'Orientation est composé des membres suivants :

- deux représentants du Ministre Chargé de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, dont un (1) Président,
- un représentant du Ministre Chargé de l'Emploi,
- un représentant du Ministre Chargé de l'Intérieur et des Collectivités Locales,
- un représentant du Ministre Chargé des Finances,
- un représentant de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes,
- un représentant de la Caisse Nationale d'Assurance-Chômage,
- un représentant de l'Agence de Développement Social,
- un représentant de la Caisse d'Assurance Sociale des Non-Salariés,
- un représentant de l'Association des Banques et Etablissements Financiers,
- un représentant de la Chambre Nationale de l'Agriculture,
- un représentant de la Chambre Algérienne de Pêche et d'Aquaculture,
- un représentant de la Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers,
- un représentant du Fonds de Garantie Mutuelle des Micro-Crédits,
- trois (3) représentants d'associations nationales dont le but s'apparente à celui de l'Agence.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

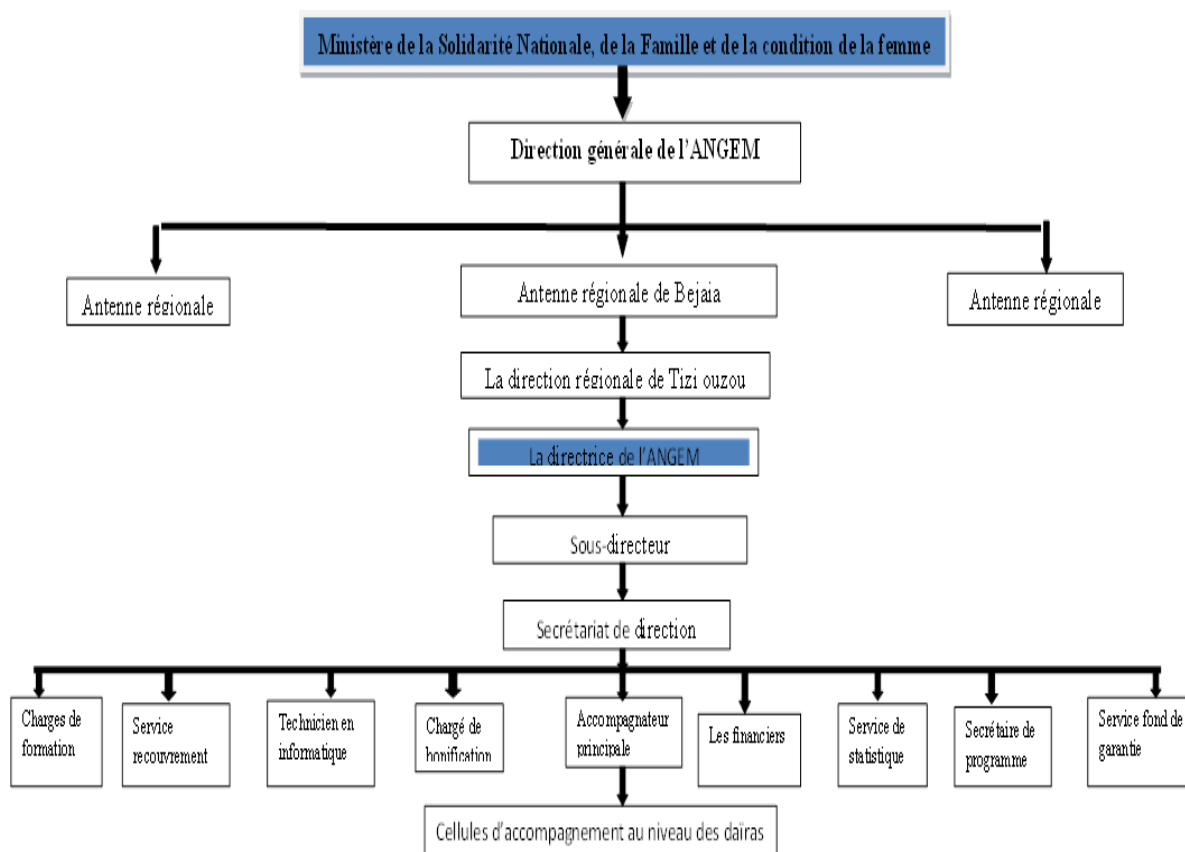
1.2.1.2 Le Comité de Surveillance :

Le Comité de Surveillance de l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit est chargé d'exercer, pour le compte du Conseil d'Orientation, le contrôle à posteriori de la mise en œuvre de ses décisions. Il est composé de trois (3) membres désignés par le Conseil d'Orientation.

1.2.2 Organigramme de l'ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou⁴

Présentation de l'organisation de l'ANGEM

Figure n°01 : Organisation détaillée de l'ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : établie par nous même à partir des données du service formation de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

⁴ Service formation de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

1.3 Objectifs et Missions

1.3.1 OBJECTIFS :

- Contribuer à la lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez les populations féminines.
- Sensibiliser les populations rurales dans leurs zones d'origines par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus et d'emplois.
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets et la phase d'exploitation.
- Former les porteurs de projets et les bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus et des très petites entreprises.
- Soutenir la commercialisation des produits issus du micro crédit, par l'organisation des salons d'exposition/vente.

1.3.2 MISSIONS :

- Gestion du dispositif du micro crédit, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Notification aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, des différentes aides qui leur sont accordées.
- Suivi des activités réalisées par les bénéficiaires, en veillant au respect des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM et en les assistant auprès des institutions et organismes concernés pour la mise en œuvre de leurs projets, notamment les partenaires financiers du programme.
- Entretien de relations permanentes avec les banques et les établissements financiers, dans le cadre du montage financier des projets, de la mise en œuvre du schéma du

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

financement et du suivi de la réalisation et l'exploitation des créances non remboursées dans les délais.

- Organisation de salons (exposition – vente) régionaux et nationaux des produits du micro crédit
- Formation continue du personnel chargé de la gestion du dispositif

Section 02 : Le microcrédit et son financement au niveau de l'ANGEM

2.1 Dispositif du microcrédit⁵

Le Micro Crédit est un prêt remboursable dans un délai de **douze (12) à soixante (60) mois (1 à 5 ans)**, destiné pour les projets et les activités dont le coût ne saurait dépasser **un million (1.000.000) DA**, permettant l'achat **d'un petit équipement** et **matières premières de démarrage** et de la couverture des **frais nécessaires au démarrage d'une activité** ou **un métier**.

Il est destiné pour les citoyens **sans revenus** ou disposant de **revenus instables et irréguliers** et les **femmes au foyer** ;

Il vise l'intégration économique et sociale des citoyens ciblés à travers la création d'activités de production de biens et services.

2.1.1 Services offerts par l'ANGEM

2.1.1.1 Les services financiers

Le dispositif permet deux (02) formules de financement,

1^{ère} Formule : Prêts pour Achat de Matières Premières (ANGEM – Promoteur)

Il s'agit de microcrédits non rémunérés octroyés directement par l'ANGEM au titre de l'achat de matières premières. Ils ne dépassent pas les 100.000 DA. Ils sont destinés à financer ceux ou celles disposant d'un petit équipement et outillage mais qui sont dépourvus de moyens financiers pour l'achat de matières premières pour entreprendre et/ou relancer une

⁵ www.angem.dz

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

activité. Ce montant est élevé à 250000 DA au niveau de dix wilayas du Sud. La durée de remboursement ne peut dépasser 36 mois.

Figure 02 : Prêts pour Achat de Matières Premières (ANGEM – Promoteur)



Source : Figure réalisée par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

2ème Formule : Financement Triangulaire (ANGEM – Banque – Promoteur)

Concerne des crédits octroyés par la banque et l'ANGEM au titre de création d'activité par l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité. Le montant du projet est plafonné à **un million** (1.000.000) DA. Le financement se présente comme suit :

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- un prêt bancaire de 70%, bonifié à 100%;
- un prêt ANGEM non rémunéré de 29% ;
- un apport personnel de 1%.

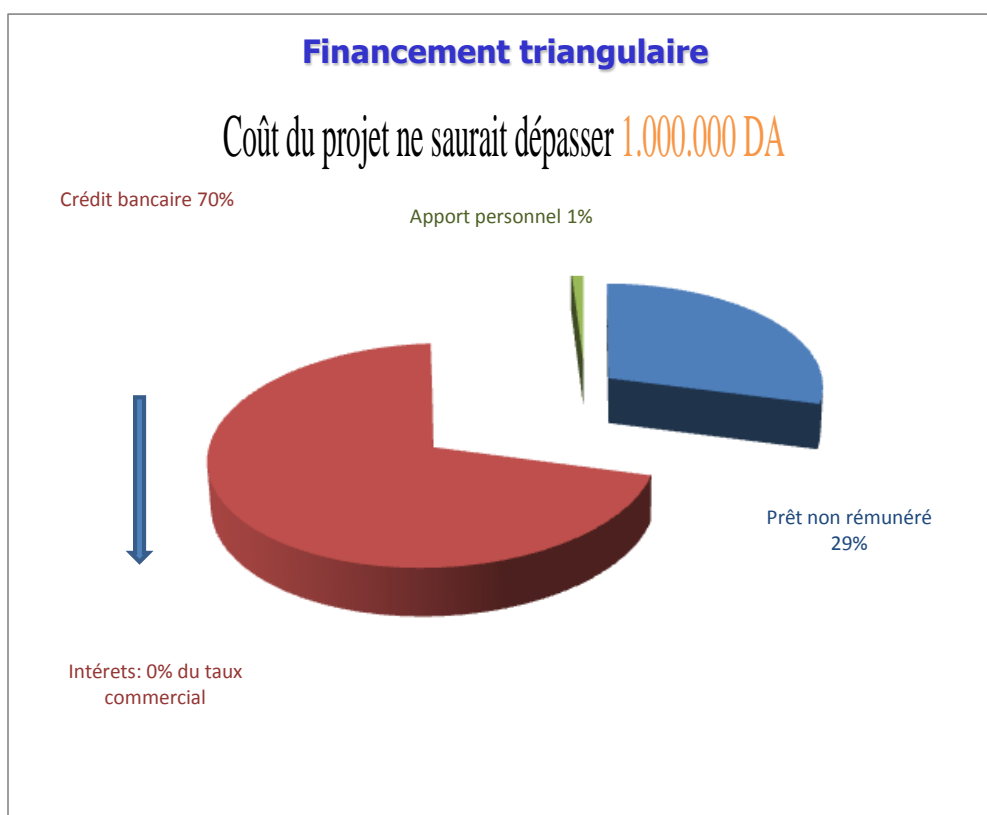
Les délais de remboursement peuvent aller jusqu'à 8 années avec un différé de trois (3) années pour le remboursement du crédit bancaire.

Il est à préciser que le taux d'intérêt bancaire est bonifié à hauteur de 100% du taux fixé par les banques et les établissements financiers.

Le dispositif est doté d'un fonds de garantie des crédits accordés par les banques, dénommé « Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits – FGMMC ».

Les montants des financements, qui étaient, depuis 2004, de **trente mille** (30000) DA pour les crédits destinés à l'achat des matières premières et de **quatre cent mille** (400000) DA pour ceux destinés à la création d'activités (financements triangulaires), ont été revus à la hausse après la promulgation du Décret Présidentiel n° 11-133 du 22 mars 2011, relatif au dispositif du Micro crédit, modifié, pour atteindre, respectivement, **cent mille** (100000) DA (deux cent cinquante mille (250000)DA pour les wilayas du Sud et des hauts plateaux) et **un million** (1000000) DA.

Figure 03 : Financement Triangulaire (ANGEM – Banque – Promoteur)



Source : Figure réalisé par nos soins a partir des données de l'ANGEM Tizi-Ouzou

2.1.1.2 Les services non financiers de l'ANGEM⁶

✓ *Accompagnement et conseil*

L'ANGEM assure un **accueil et un accompagnement gracieux et personnalisé des populations, compte tenu de leurs spécificités**, tout en assistant les promoteurs dans toutes les démarches relatives à la création d'activité: identification de l'idée, aide au murissement des projets et appui au démarrage des activités.

✓ *Suivi*

⁶ <https://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-credit/>

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Un suivi de proximité régulier, visant la pérennisation et la rentabilité sociale et économique des activités créées.

✓ *Formations*

Ce sont des formations dispensées au profit des bénéficiaires. Ces formations sont adaptées aux niveaux d'instruction des promoteurs et à la taille des activités créées.

- *Formation à la gestion de très petites entreprises.*
- *Formation à l'éducation financière.*
- *Formation sur des thèmes généraux (impôts, fiscalité, etc..).*
- *Formation au programme « Get Ahead » - « Aller de l'avant »*

✓ *Tests de validation des acquis professionnels*

Une grande partie des populations ciblées sont dépourvues de diplômes pour prétendre à des crédits bancaires bien qu'elles jouissent d'un savoir-faire. L'ANGEM les accompagne auprès d'institutions et organismes habilités à valider et attester ces savoir-faire.

✓ *Organisation de salon d'exposition/vente*

L'organisation de salons d'exposition et de vente des produits issus des activités développées, dans le cadre du Micro Crédit notamment au profit des femmes travaillant à domicile.

✓ *La mise en ligne d'un site web dédié aux annonces gratuites des promoteurs*

Ce site a pour finalité l'aide à la commercialisation. Il permettra aux promoteurs bénéficiaires de faire la promotion de leurs produits et services réalisés, et ce, tout en suscitant des échanges dans le domaine du savoir-faire entre eux.

2.2 Conditions d'éligibilité

- Être âgé de 18 ans et plus;
 - Etre sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers;
 - Avoir une résidence fixe;
 - Disposer d'une qualification matérialisée par un diplôme, ou un titre équivalent reconnu ou bien, posséder un savoir faire prouvé en relation avec l'activité projetée;
 - Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités;

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- Mobiliser un apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité ;
- Cotiser au FGMMC dans le cas où le promoteur sollicite un crédit bancaire;
- S'engager à rembourser du montant du prêt à la banque selon un échéancier arrêté ;
- S'engager à rembourser à l'ANGEM, le Montant du PNR selon un échéancier arrêté.

2.3 Aides et avantages accordés

2.3.1 Accompagnement et financement

- Formation, soutien, conseil, assistance technique et accompagnement des promoteurs sont assurés par l'ANGEM, à titre gracieux, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités ;
- Le crédit bancaire est bonifié à 100% ;
- Un prêt non rémunéré (PNR), équivalent à 29 % du coût global de l'activité au titre de la création d'activité par l'acquisition de petits matériels et de matières premières de démarrage de l'activité, qui ne saurait dépasser 1000000 DA ;
- Pour l'achat de matières premières, le PNR est fixé à 100% du coût global du projet qui ne saurait dépasser les 100 000 DA. Ce montant est porté à 250 000 DA dans les wilayas du Sud.

2.3.2 Les avantages fiscaux :

- Une exonération totale de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pendant une période de trois (3) années;
- Une exonération de la taxe foncière sur les constructions servant aux activités exercées, pour une durée de trois (3) ans;
- Sont exemptés du droit de mutation, les acquisitions immobilières effectuées par les promoteurs, en vue de la création d'activités industrielles ;
- Les actes portant constitution de sociétés créés par les promoteurs sont exonérés de tous droits d'enregistrement ;

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

- Un abattement d'impôt sur le revenu global ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle, dus à l'issue de la période des exonérations, pendant les trois premières années d'imposition, comme suit ;
 1. 1ère année d'imposition : un abattement de 70 % ;
 2. 2ème année d'imposition : un abattement de 50 % ;
 3. 3ème année d'imposition : un abattement de 25 %.
- Les droits de douanes relatifs aux équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement, sont déterminés par l'application d'un taux de 5 %.

2.4 Financement de l'ANGEM

2.4.1 Formules de financement

L'ANGEM gère dans le cadre du micro crédit deux formes de financement allant du petit prêt non rémunéré -PNR- financé par l'ANGEM avec un plafond de **100.000,00 DA** et qui peut atteindre 250 000 DA au niveau des wilayas du Sud) jusqu'au prêt plus important (ne dépassant pas **1.000.000,00 DA**), destiné pour la création d'activité et faisant appel à un montage financier avec une banque.

Chaque formule de financement, de par ses spécificités, permet de financer certaines activités et intéresse par là même une population particulière.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau 04 : Tableau des deux dispositifs de financement⁷

Tableau récapitulatif des deux dispositifs de financement

| Taille du projet | Profil du promoteur | Apport Personnel | Crédit Bancaire | PNR | Taux D'intérêt |
|-----------------------------|--|------------------|-----------------|------|-----------------|
| Ne dépasse pas 100.000 DA | Tout profil (Acquisition de matières premières) | 0 % | - | 100% | Sans intérêts |
| Ne dépasse pas 250.000 DA | Tout profil (Acquisition de matières premières) Au niveau des wilayas du Sud | 0 % | - | 100% | Sans intérêts |
| Ne dépasse pas 1 000.000 DA | Tout profil | 1 % | 70 % | 29 % | Bonifiés à 100% |

Source : <https://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-credit/>

2.5 Fonds de garantie FGMMC

2.5.1 Le cadre général

Le Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits « FGMMC », qui constitue une garantie pour le promoteur et pour la banque, a été mis en place par les pouvoirs publics pour permettre aux établissements financiers de récupérer leurs créances en cas d'incapacité des promoteurs, à honorer leurs engagements dans le cadre du dispositif du micro crédit.

Il est fait obligation à tout promoteur d'adhérer au FGMMC pour assurer le financement de son projet.

2.5.2 Le cadre réglementaire et législatif

Décret exécutif n°04-16 du 22 janvier 2004 portant création et fixant les statuts du Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits (FGMMC).

⁷ <https://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-credit/>

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

2.5.3 Les missions du FGMMC

Le Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits (FGMMC) a pour mission de garantir les micro crédits accordés par les banques et les établissements financiers adhérents au Fonds, aux bénéficiaires ayant obtenu la notification des aides de l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit –ANGEM-. Le Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédits couvre, à la diligence des banques et des établissements financiers concernés, les créances restant dues en principe et les intérêts échus, à la date de déclaration de sinistre et à hauteur de quatre-vingt-cinq pour cent (85%).

2.5.4 Les adhérents au FGMMC

Les adhérents du FGMMC sont les promoteurs dans le cadre du dispositif micro-crédit ANGEM, ayant obtenu l'accord bancaire ainsi que les banques et les établissements financiers ; partenaires au dispositif Micro Crédit.

2.5.5 Modalités d'adhésion au fonds

Pour adhérer au Fonds, les adhérents doivent s'acquitter au profit de celui-ci d'une prime dite « prime d'adhésion » : 0.5% pour les promoteurs (paiement en mode flat) et 0.5% pour les banques et établissements financiers (paiement annuel).

Le promoteur adhère au fonds de garantie mutuelle des micro-crédits, après la notification de l'accord bancaire. Son adhésion est un préalable au financement de son projet.

Le montant de la cotisation au fonds est calculé sur la base du crédit bancaire accordé et de sa durée, le promoteur procède au versement de la cotisation, au compte central du fond de garantie mutuelle des microcrédits.

2.5.6 Lieux d'accueil et d'information

Pour obtenir toutes les informations utiles pour l'adhésion au Fonds, il revient aux promoteurs de se rapprocher des représentants du FGMMC au niveau des directions des agences de wilayas ou des directions régionales de l'ANGEM à travers les 48 wilayas du pays.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

2.6 Type d'activités financées par secteur

La liste des activités n'étant pas exhaustive se présente comme suit :

2.6.1 Industrie

- **Alimentaire** : fabrication de pâtes alimentaires, couscous, pain, pâtisserie, gâteaux traditionnels, chocolaterie, confiserie, fabrication de glaces, torréfaction et mouture de café, conditionnement d'anchois, torréfaction et conditionnement de cacahuètes.
- **Habillement** : prêt à porter et confection, fabrication de vêtements sur mesure, bonneterie, tricot, literie, cuisine, ameublement.
- **Travail du cuir** : fabrication de chaussures, de vêtements
- **Travail du bois** : fabrication de meubles et d'articles en bois, vannerie.
- **Travail des métaux** : fabrication de serrures, ferronnerie.

2.6.2 Agriculture

- **Élevage** : Engraissement de bovins, d'ovins, de caprins, production de viande et de lait, Aviculture, Cuniculture, Apiculture.
- **Travail de la terre** : Production de semences, fruits et légumes (séchage et conditionnement), pépinière de fleurs et plantes d'ornement.

2.6.3 Artisanat

- **Textile** : Tissage et tapisserie traditionnels, fabrication de vêtements traditionnels, broderie traditionnelle, peinture sur soie, sur velours et sur verre, fabrication d'article de décoration, poterie, vitrerie, sculpture sur bois.

2.6.4 Services

- **Prestations de service** : Service informatique, coiffure et soins de beauté, restauration rapide, réparation mécanique auto et matériels divers.
- **Santé** : cabinet de médecin, dentiste.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

2.6.5 Bâtiment et travaux publics⁸

- **BTPH** : Travaux de maçonnerie, petits travaux dans bâtiment (électricité, peinture, plomberie, menuiserie), fabrication de parpaing

2.7 Garantie des CMT

La garantie des crédits bancaires est assurée par le fonds de garantie mutuelle des microcrédits, domicilié auprès de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit, en vertu du décret exécutif 04-16 du 22-01-2004 portant création et fixant le statut du fonds de garantie mutuelle des microcrédits (FGMMC).

Le FGMMC a pour objet de garantir les micro-crédits accordés par les banques et établissements financiers adhérents au fonds, aux bénéficiaires ayant obtenu la notification des aides de l'Agence Nationale de Gestion du Micro-Crédit.

Le FGMMC couvre, à la diligence des banques et établissements financiers concernés, les créances restant dues en principe et les intérêts à la date de déclaration du sinistre et à hauteur de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie, le FGMMC est subrogé dans les droits des banques et des établissements financiers, compte tenu éventuellement, des échéances remboursées et à hauteur du montant de la couverture du risque.

Peuvent adhérer au fonds toute banque et tout établissement financier ayant financé des projets agréés par l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit. Comme il est institué le versement de cotisations au fonds, par les bénéficiaires du micro-crédit, par les banques et les établissements financiers.

⁸ <https://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-credit/>

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Section 3: Analyse de l'évolution du micro crédit à l'ANGEM de Tizi-Ouzou

Afin de constater la contribution de ce dispositif au développement économique, nous allons analyser dans cette section l'activité du dispositif et son efficacité au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou sur la base des résultats réalisés par l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

Les données statistiques que nous avons obtenues se résument à la période allant de 2016 jusqu'à l'année 2018.

3.1 Analyse des demandes de microcrédits accordés pour la création de micro-entreprise par modalités de financement :

Les données relatives aux dossiers des demandes de microcrédits déposés au niveau des besoins exprimés par les micros emprunteurs selon le type de financement.

3.1.1 Le financement mixte :

Un financement mixte consiste à cumuler plusieurs types de financements afin de répondre à un besoin de capitaux. Il permet à l'entreprise de conserver davantage d'indépendance d'un simple financement par endettement.

Tableau 05 : Répartition des demandes de crédits déposées par financement mixte de 2016 jusqu'à 2018

| | Demandes déposées | | Projets financés |
|---|-------------------|--------|------------------|
| | Hommes | Femmes | |
| Financement mixte (40000da jusqu'à 100000da) | 453 | 1900 | 2353 |

Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

A partir des données du tableau ci-dessus, nous remarquons qu'un nombre de demandes important, de 2353 dossiers déposé au niveau de cette agence (soit 1900 dossiers déposé par

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

les femmes et 453 par les hommes), en contrepartie l'ANGEM a financé 2353 projets, ce qui explique que la totalité des dossiers déposés par les demandeurs de crédit sont correcte, et qui sont systématiquement financés par l'ANGEM.

Il est aisément possible de constater que la plupart des promoteurs (micro-emprunteurs) optent pour le financement mixte de leurs projets. En effet, 99% des promoteurs font appel aux crédits ANGEM (PNR). Ceci peut expliquer que les jeunes promoteurs qui font appel à l'ANGEM n'ont pas de moyens personnels, nous pouvons ainsi déduire que ces jeunes ont dédié de créer une micro-entreprise car ils n'avaient pas de revenu au part avant, c'est-à-dire qu'ils étaient au chômage. C'est le cas notamment des femmes au foyer qui veulent être productive.

3.1.2 Financement triangulaire :

Le financement triangulaire est constitué de :

- 1 - Apport personnel du promoteur 1%.
- 2 - Prêt non rémunéré de l'ANGEM (PNR) 29%.
- 3 - Crédit bancaire 70% bonifié à 100% pour tous les secteurs d'activités, garanti par le Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risques/Crédits Jeunes Promoteurs.

Tableau 06: Répartition des dossiers des demandes de crédits par financement triangulaire de 2016 jusqu'à 2018

| Financement triangulaire (jusqu'à 1000000da) | Demandes déposées | | Projets financés |
|--|-------------------|--------|------------------|
| | Hommes | Femmes | |
| | 568 | 368 | 936 |

Source : Etablie par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

A partir des données du tableau ci-dessus, nous remarquons que le nombre de demandes déposées 936 des demandes, (568 demandes déposé par les hommes, 368 par les

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

femmes). Nous pouvons constater que les demandes des hommes (568) est supérieur à celle des femmes (368), car la plupart des hommes ont un budget à financer.

3.2 Répartition des microcrédits accordés par L'ANGEM

Le micro crédit est un prêt de petites sommes d'argent à faible taux d'intérêt à de nouvelles entreprises.

3.2.1 Répartition des microcrédits par montant

La représentation des micros crédits pour finance les projets des micros emprunteurs par montant

Figure 4 : Répartition des microcrédits par montant (2016 jusqu'à 2018)



Source : Etablie par nos soins à travers les données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

Les crédits les plus accordés pour financer les projets des micro-emprunteurs, sont ceux dont le montant ne dépasse pas 40 000DA soit 52%, suivi par les crédits destinés au financement des projets avec un taux de 19%, et enfin ceux dont les montants ne dépassent pas les 100 000DA avec un taux de 29%.

Nous pouvons alors déduire que, la majorité des microcrédits accordés par l'ANGEM, antenne de Tizi-Ouzou sont des petites sommes d'argent destinés aux promoteurs qui ont un cout de projet pas très élevé notamment les femmes.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

3.2.2 La répartition des micro-crédits accordés par genre et par secteur d'activité :

La représentation des micros crédits pour finance les projets des micros emprunteurs par montant

Tableau 07: La répartition des microcrédits accordé par genre et par secteur d'activité

| Secteur d'activité | Crédit de 40 000 da jusqu'à 100 000 da | | | | Crédit jusqu'à 1 000 000 da | | | | Total des micros crédits financés | |
|----------------------|--|-------|--------|-------|-----------------------------|-------|--------|-------|-----------------------------------|-------|
| | Hommes | % | Femmes | % | Hommes | % | Femmes | % | H et F | % |
| Agriculture | 275 | 60.7 | 289 | 15.21 | 63 | 11.31 | 25 | 6.17 | 652 | 19.67 |
| Artisanat | 59 | 13.02 | 1139 | 59.94 | 50 | 8.97 | 138 | 34.07 | 1386 | 41.80 |
| BTP | 55 | 12.14 | 2 | 0.1 | 121 | 21.72 | 1 | 0.24 | 171 | 5.39 |
| Industrie | 31 | 6.84 | 375 | 19.73 | 243 | 43.62 | 87 | 21.48 | 736 | 22.2 |
| Commerce | 0 | 0 | 0 | 0 | 16 | 2.87 | 63 | 15.55 | 79 | 2.38 |
| Pêche | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 1.07 | 0 | 0 | 6 | 0.18 |
| Service | 33 | 7.28 | 95 | 5 | 58 | 10.41 | 92 | 2.22 | 278 | 8.38 |
| TOTAL | 453 | 100 | 1900 | 100 | 557 | 100 | 405 | 100 | 3315 | 100 |
| | 2353 | | | | 962 | | | | | |
| TOTAL Général | 3315 | | | | | | | | | |

Source : Etablie par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

La lecture du tableau nous permet de résumer les résultats suivants :

- La répartition des microcrédits par genre est largement dominée par les femmes, en effet 69.53% des crédits ont été accordés aux femmes, en outre seulement 30.47% pour les hommes. Par cela on conclue que l'ANGEM offre des produits financiers qui sont plus adaptés aux besoins des femmes, cela peut être expliqué que par plusieurs

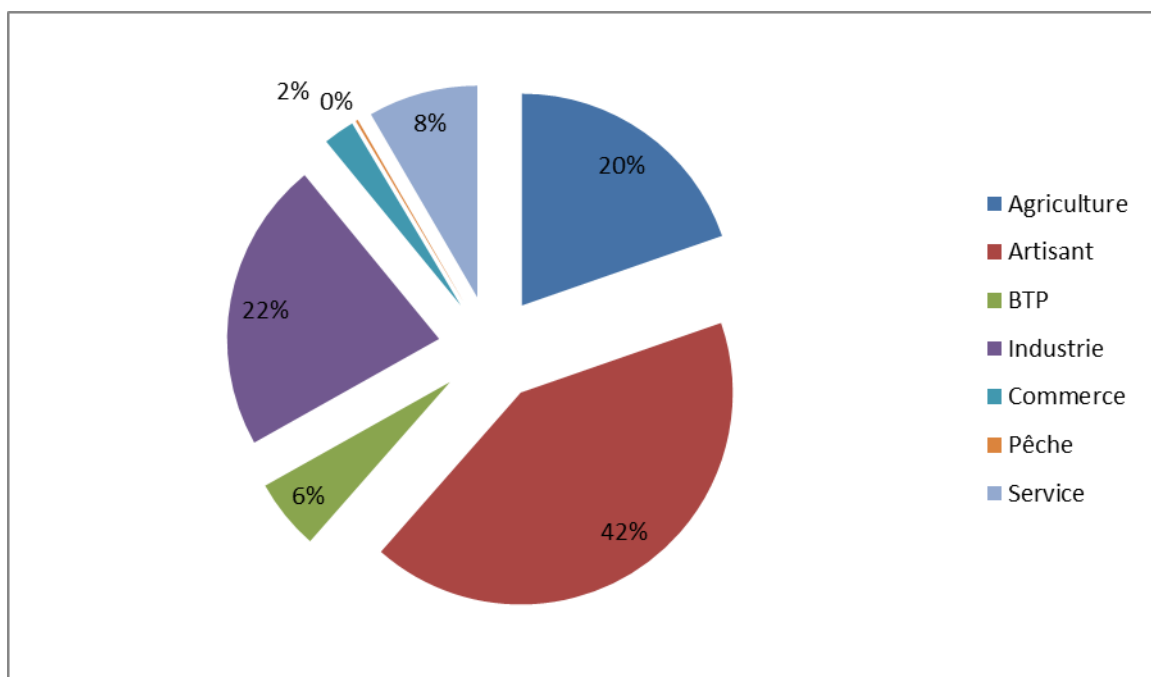
CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

facteurs : La femme demande un coût d'investissement faible pour ses activités, la disponibilité des matériels dans le domaine couturier, pâtisserie et coiffure. Les conditions comme le diplôme et le locale sont des conditions à la portée des femmes.

- La répartition des microcrédits par secteur d'activité, fait ressortir la prédominance du secteur de l'industrie avec 22,2%, de l'agriculture avec 19,67% l'artisanat avec 41,8%. Ces trois secteurs représentent 83,67% de la totalité des projets financés.
- La part des crédits accordés l'artisanat est majoritaire. 1386 crédits qui sont particulièrement utilisés, pour la fabrication des bijoux, tapis....etc. En seconde position le secteur de l'industrie avec 736 de microcrédits destiné aux domaines de la couture.
- En troisième place, le secteur de l'agriculture 652 prêts accordés pour le financement de l'élevage.
- Le secteur des services arrive en position avec 278 crédits, notamment sollicités par les jeunes universitaire afin de lancer un projet de service, dans le domaine de l'internet et de la publicité (coiffure femme).
- Le reste est réparti entre le secteur des bâtiments et des travaux public (BTP) avec 179 prêts pour financer des travaux de peintures et d'électricités, commerce avec 79 crédits et le secteur de la pêche avec 6 crédits.
- A partir des données de tableau n° 07 et la figure n° 05 nous pouvons déduire que, le microcrédit contribue à la création de 3315 micro entreprises dont 2305 micro entreprises pour les femmes, 1010 micro entreprises pour les hommes, ce que nous en mène à dire que les microcrédits accordés par L'ANGEM contribuent au développement économique et social, par la création des micros entreprises dans divers secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, BTP, services. Ces derniers créent de la richesse et contribuent au développement économique.

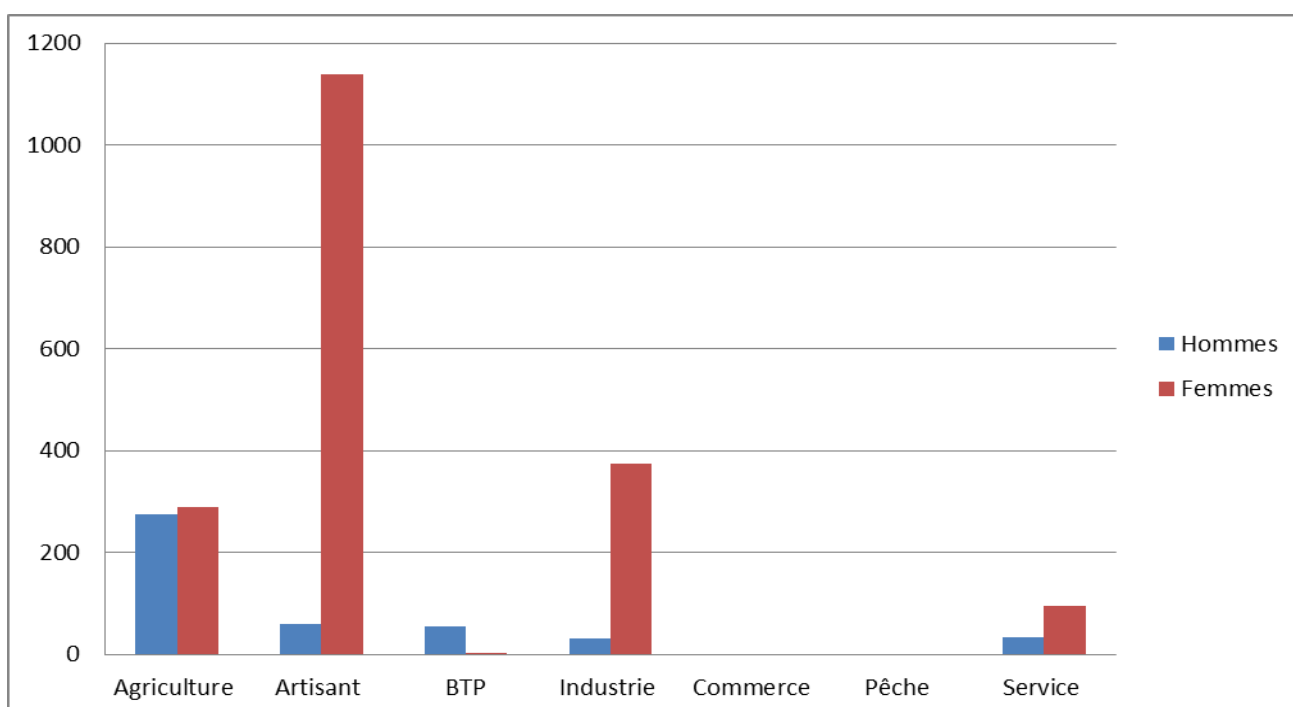
CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure 05 : Les données relatives à la répartition des microcrédits par secteur d'activités sont illustrées dans la figure ci-dessous.



Source : Elaboré par nos soins à partir des données de l'ANGEM T.O

Figure 6 : répartition du nombre des PNR par secteur d'activité selon le genre.



Source : élaboré par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La lecture du tableau n°07 et l'observation de figures n° 05 et 06 ci-dessous nous permettent de constater que les secteurs les plus financés par les PNR, sont l'artisanat avec 1198 PNR accordés dont 59.94% des femmes et 13.02 des hommes. A l'instar de secteur industrie, 406 PNR accordés dont 19.73% sont des femmes et 6.84% sont des hommes. Celui de l'agriculture, 564 PNR accordés dont 60.7% sont des hommes et 15.21% des femmes.

Ceci exprime une prédominance presque totale de la femme dans les trois secteurs

Le secteur BTP 57 PNR accordés dont 12.14% est des hommes et 0.10% des femmes, et le moment où ils sont totalement absents, c'est dans le secteur pêche et commerce.

Enfin, le secteur des services 128 PNR accordés dont 7.28% sont des hommes et 5% sont des femmes, contrairement au financement triangulaire ou il y'a, une prédominance des hommes avec 433 micro crédits, crédits répartis entre industrie, BTP, agriculture, pêche.

3.3 Les données relatives à l'évolution de l'activité de l'ANGEM

3.3.1 Evolution du nombre de micro entreprises créer par année

Nombre de micros entreprises créer par le financement mixte et triangulaire par année (de l'année 2016 jusqu'à l'année 2018)

Tableau 08 : Nombre de micro entreprises créer par année

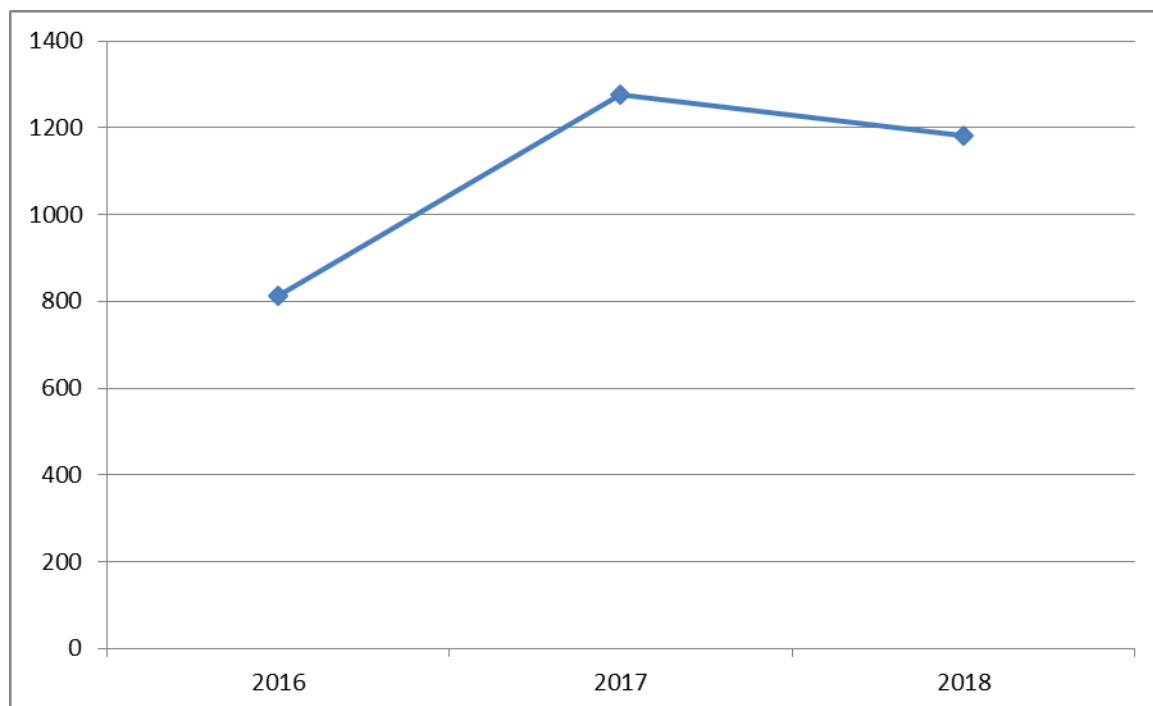
| Années | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Nombre de projets financés | 813 | 1276 | 1182 | 3271 |
| Par pourcentage | 24.85% | 39.01% | 36.14% | 100% |

Source : établi par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Il ressort du tableau ci-dessus que le plus grand nombre de micro entreprise a été créée par le dispositif ANGEM. Elle a connu une forte augmentation de nombre de projets en 2017 par 1276 projets suivant de l'année 2018 par 1182 projets et en dernier, la plus faible en 2016 par 813 projets.

Figure 7 : Evolution du nombre de micro entreprises créées par année



Source : Etabli par nos soins à partir du tableau n° 08

3.3.2 Evolution d'emplois créés par l'ANGEM

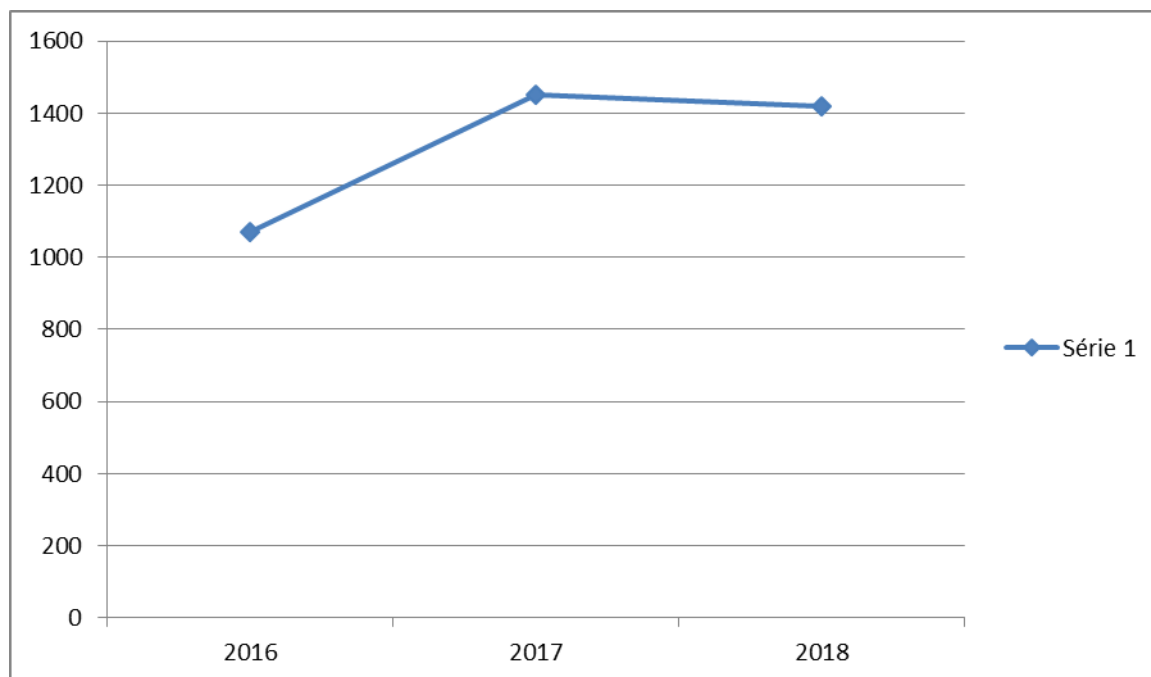
Tableau 09 : Evolution d'emplois créés par l'ANGEM

| Années | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
|------------------|---------|---------|---------|-------|
| Nombre d'emplois | 1070 | 1451 | 1419 | 3940 |
| En pourcentage | 27.16 % | 36.83 % | 36.02 % | 100 % |

Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANGEM.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure 09 : Evolution de nombre d'emplois créés par l'ANGEM



Source : Etablie à partir du tableau n° 09

D'après le tableau n°09 ci-dessus, on remarque que le taux d'emplois à atteint son sommet en 2017 par 36.83% et en 2018 par 36.02% contrairement en 2016 27.16%.

Les données relatives au nombre d'emplois créés sont illustrées dans la figure n°09

3.3.3 Evolution de nombre de micro emprunteurs ayant bénéficié de formations non financières

Le tableau n°10 et la figure n°10 ci-dessous présente l'évolution du nombre de promoteurs, qui ont bénéficié des services non financiers proposés par l'ANGEM.

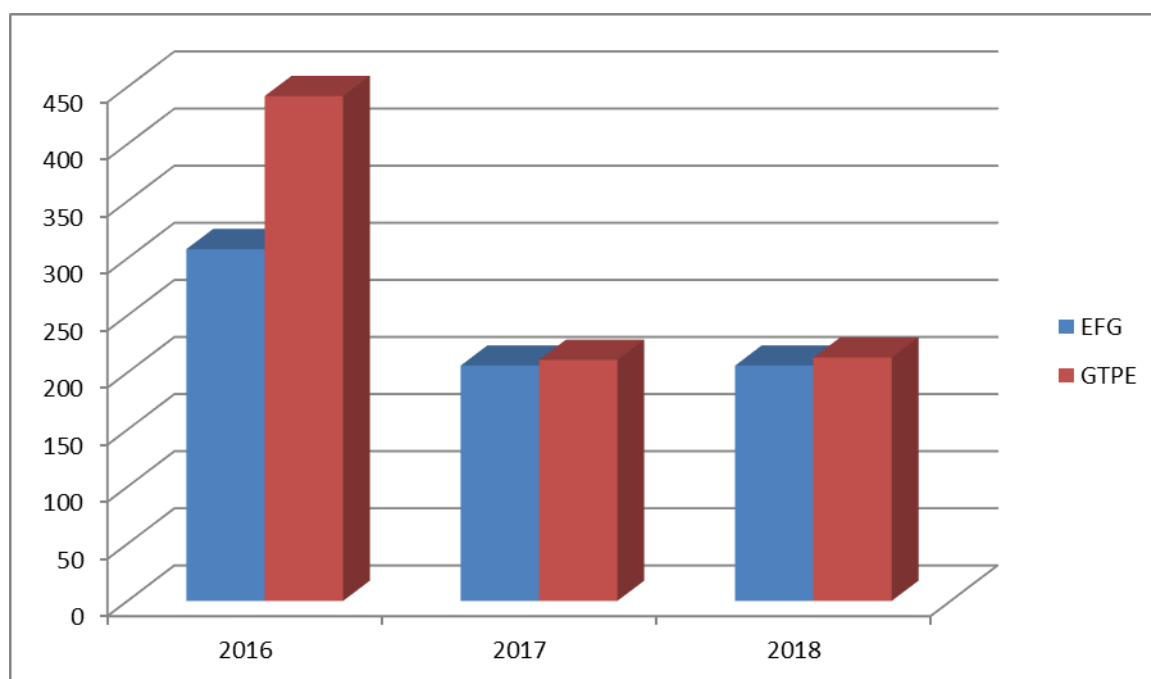
CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau 10: Evolution de nombre de micro emprunteur ayant bénéficié des formations non financières E.F.G / G.T.P.E

| Années | EFG | | GTPE | |
|--------------|------------|-----------|------------|------------|
| | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes |
| 2016 | 288 | 20 | 151 | 291 |
| 2017 | 170 | 36 | 137 | 74 |
| 2018 | 169 | 37 | 86 | 127 |
| Total | 627 | 93 | 374 | 492 |

Source : ANGEM de Tizi-Ouzou.

Figure 10 : Evolution de nombre de micro emprunteur ayant bénéficié des formations non financières



Source : Etablie par nos soins à partir des données de l'ANGEM

La lecture du tableau n°10 et l'observation du graphique (figure 10) ci-dessus nous permet de constater que :

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

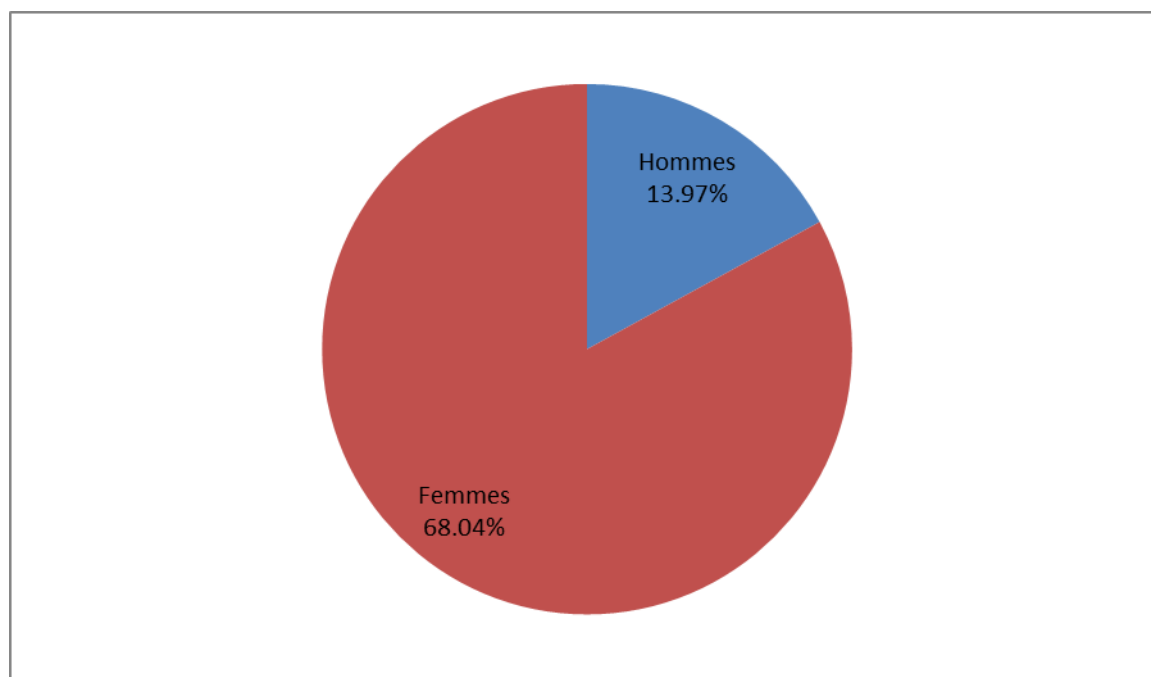
- Le nombre de bénéficiaires ayant profités des formations assurées par l'ANGEM a connu des augmentations en 2016 par 308 pour EFG et 442 GTPE et le nombre de bénéficiaires a fortement baissé en 2017 par 206 EFG et 211 GTPE ainsi que en 2018 par 206 EFG et 213 GTPE.

Tableau 11 : Répartition des bénéficiaires par genre

| | Femmes | Hommes |
|--------------|-------------|------------|
| 2016 | 370 | 295 |
| 2017 | 922 | 354 |
| 2018 | 833 | 349 |
| Total | 2125 | 998 |
| | 3123 | |

Source : Etablie par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

Figure 11 : Répartition des bénéficiaires des enquêtes par genre



Source : Elaborer par nos soins à partir des données de l'ANGEM

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La répartition des bénéficiaires par genre est montrée dans le tableau n° 11 et la figure n°11 nous permet de constater que la participation des femmes 68.04 % est plus important que les hommes 34.38 %.

3.4 Répartition des bénéficiaires par leur niveau d'étude

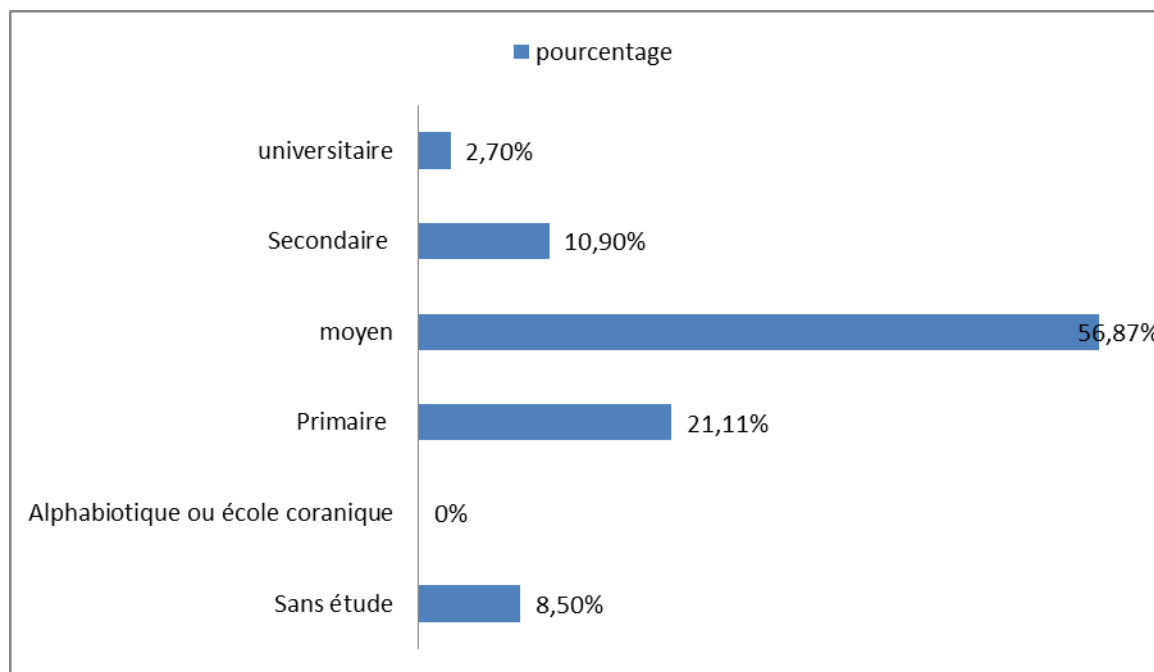
Tableau 12 : Répartition des bénéficiaires par leur niveau d'étude pour les années 2016-2017-2018.

| | A 40000 | | A 100000 | | A 1000000 | | Total/niveau | | TOTAL EN % | |
|----------------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|-------------|-------------|-------|
| | F | H | F | H | F | H | F | H | Σ | % |
| Sans étude | 221 | 9 | 17 | 14 | 9 | 11 | 247 | 34 | 281 | 8.5 |
| Primaire | 345 | 82 | 79 | 64 | 53 | 78 | 477 | 224 | 701 | 21.11 |
| Moyen | 773 | 144 | 169 | 111 | 243 | 448 | 1185 | 703 | 1888 | 56.87 |
| Secondaire | 135 | 24 | 78 | 47 | 39 | 38 | 252 | 109 | 361 | 10.9 |
| Universitaire | 31 | 3 | 7 | 6 | 28 | 14 | 66 | 23 | 89 | 2.7 |
| Σ | 1505 | 262 | 350 | 242 | 372 | 589 | 2227 | 1093 | 3320 | |

Source : Etablie par nos soins à partir des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure 12 : Répartition des bénéficiaires par leur niveau d'étude pour les années 2016-2017-2018.



Source : Etablie par nos soins à partir du tableau n°12

L'analyse de tableau n°12 est la figure n°12, ci-dessous nous permet de constater, que 8.5%des personnes enquêtées sont **sans étude**, et 21.11%des personnes enquêtées ont **poursuivi des études primaires**, 0%o des personne pour des **analphabète**, mais aussi et d'une autre part seulement, 2.7% des personnes enquêtées sont des universitaires, 10.9% des personnes enquêtées ont **poursuivi des études Secondaire** et enfin la majorité 56,87% des personnes **poursuivi des études moyen**.

CHAPITRE III: L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) : état des lieux et évaluation dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Conclusion

Les analyses faites à partir des données que nous avons collectées au niveau de l'ANGEM antenne de Tizi-Ouzou durant la période 2016 jusqu'à 2018, nous ont permis de constater que le microcrédit est un outil de développement économique et social.

En effet, le microcrédit a permis à des jeunes de se prendre en charge. Il a ainsi participé à la création des micros entreprise. Il a aussi la création d'emploi et a ouvert des portes vers une initiative entrepreneuriale.

A Tizi-Ouzou, depuis 2016 jusqu'à 2018, l'ANGEM a permis la création de 3940 emplois à travers la réalisation de 3271 projets au niveau de la daïra de Tizi-Ouzou.

D'une part, On constate que la majorité des bénéficiaires trouvent que le microcrédit et l'activité issue de ce dernier ont amélioré leur niveau de vie. D'autre part, on enregistre que l'effet du microcrédit chez les femmes n'est pas semblable à l'effet constaté chez les hommes.

Conclusion générale

Conclusion générale

En général, créer son propre entreprise créer son propre emploi pour en vivre durablement, telle est l'ambition de nombreuses personnes à travers le monde. Mais pour ces personnes sans ressources, le manque d'épargne et de capital rend difficile ce type d'initiative. De plus, dans l'incapacité de fournir les garanties, les personnes démunies se voient refuser tout accès aux crédits. Dans ce sens, le microcrédit s'inscrit comme un outil de développement, et aussi un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion des personnes défavorisées.

Le microcrédit a aidé des millions de micro emprunteurs en leur permettant d'augmenter leur revenus, créer des entreprises et d'améliorer leur niveau de vie, brisant ainsi le cercle vicieux de la vulnérabilité et promouvant aidant au promoteur de la croissance économique.

D'une manière générale, les études menées dans le domaine du microcrédit révèlent en général un consensus sur l'existence d'un impact généré par le microcrédit. Dans certaines recherches réalisées dans des pays en voie de développement, l'impact du microcrédit était significatif sur la réduction de la pauvreté. Dans d'autres études l'impact était enregistré dans l'amélioration des conditions de vies des ménages étudiés. Le microcrédit selon certaines recherches a permis l'autonomisation des femmes, et l'amélioration de leur statut social.

Bref, selon la totalité des études, le microcrédit avait un impact positif sur les bénéficiaires et leurs ménages. Hélas, la revue de littérature sur l'impact du microcrédit est ainsi absente en Algérie.

A cet effet, notre travail consiste à savoir si oui ou non le microcrédit contribue au développement de l'entrepreneuriat social des gens (bénéficiaires), et cela à travers une analyse de l'activité de l'ANGEM de Tizi-Ouzou.

Les analyses faites de dispositif ANGEM de Tizi-Ouzou à partir de 2016 jusqu'à 2018, nous ont permis globalement de confirmer la première hypothèse établie au début de notre travail de recherche, selon laquelle « l'social est un outil de développement économique dans la mesure où il permet aux pauvres chômeurs.(homme ou femmes),d'installer leur propre entreprise et de créer des postes d'emplois ».

Nous avons pu constater que le microcrédit est un mécanisme approprié pour favoriser leurs accessions (bénéficiaires) à la sphère de la production et leur(s) insertion(s) dans la vie active.

Conclusion générale

A Tizi-Ouzou, de 2016 à 2018, l'ANGEM a permis la création de 3940 emplois à travers la réalisation de 3271 projets, dont la majorité se retrouve dans la daïra de Tizi-Ouzou et sont financés par le type de financement mixte.

Le dispositif du microcrédit ANGEM, a participé à l'insertion sociale économique des micros emprunteurs (bénéficiaire). Mais cela n'empêche pas l'existence de quelques limites qui empêchent son développement et qui sont généralement :

- La concentration du dispositif de microcrédit dans des zones urbaines ;
- Le microcrédit proposé par l'ANGEM offre des produits financiers qui sont plus adaptés aux besoins des femmes qu'aux besoins des hommes ;
- Le manque d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires, que ce soit avant ou après, l'accès au microcrédit ;
- Les lourdeurs administratives et la complexité des procédures d'octroi de crédit.

Aux termes de notre étude, et face aux lacunes citées en haut, nous recommandons aux autorités du microcrédit, un certain nombre de mesures et les perspectives afin de pouvoir développer ce secteur et d'atteindre ces objectifs :

- L'instauration d'un cadre réglementaire spécifique de microcrédit ;
- La création des institutions de microcrédit sous forme d'ONG ;
- L'encouragement de l'initiative privée ;
- La simplification des procédures administratives ;
- La création des institutions des microcrédits à proximité des zones rurales, pour cibler d'avantage, les personnes les plus pauvres et financer un nombre important de personnes

Liste des tableaux

| | |
|---|-----------|
| Tableau 01 : synthèse des postulats des écoles (Cunningham et Lischeron, 1991)..... | 11 |
| Tableau 02 : Synthèses des caractéristiques et qualités d'entrepreneur..... | 19 |
| Tableau 03: Les principales différences entre les deux formes entrepreneuriales..... | 30 |
| Tableau 04 : Tableau des deux dispositifs de financement..... | 69 |
| Tableau 05 : Répartition des dossiers des demandes de crédits par financement mixte de 2016 jusqu'à 2018..... | 73 |
| Tableau 06 : Répartition des dossiers des demandes de crédits par financement triangulaire de 2016 jusqu'à 2018..... | 74 |
| Tableau 07 : La répartition des microcrédits accordé par genre et par secteur d'activité | 76 |
| Tableau 08 : nombre de micro entreprises créés par année..... | 79 |
| Tableau 09 : Evolution des nombres d'emplois créés par l'ANGEM..... | 80 |
| Tableau 10 : Evolution de nombre de micro emprunteur ayant bénéficié des formations non financières E.F.G / G.T.P.E..... | 82 |
| Tableau 11: Répartition des bénéficiaires par genre..... | 83 |
| Tableau 12 : Répartition des bénéficiaires par leur niveau d'étude pour les années 2016-2017-2018..... | 84 |

Liste des figures

| | |
|---|-----------|
| Figure 01 : Représente l'organigramme de l'ANGEM..... | 60 |
| Figure 02 : Secteur des Prêts pour Achat de Matières Premières (ANGEM – Promoteur)..... | 63 |
| Figure 03 : Financement Triangulaire (ANGEM – Banque – Promoteur)..... | 65 |
| Figure 4 : Répartition des microcrédits par montant (2016 jusqu'à 2018)..... | 75 |
| Figure 05 : Les données relatives à la répartition des microcrédits par secteur d'activités sont illustrées dans la figure ci-dessous..... | 78 |
| Figure 6 : répartition du nombre des PNR par secteur d'activité selon le genre..... | 79 |
| Figure 7 : Evolution du nombre de micro entreprises créées par année | 80 |
| Figure 9: Evolution de nombre d'emplois créés par l'ANGEM..... | 81 |
| Figure 10 : Evolution de nombre de micro emprunteur ayant bénéficié des formations non financières | 82 |
| Figure 11 : Répartition des bénéficiaires des enquêtes par genre | 83 |
| Figure 12: Répartition des bénéficiaires par leur niveau d'étude pour les années 2016-2017-2018..... | 85 |

Bibliographie Générale

I. OUVRAGES

- AHMED ZAID-CHERTOUK M.2018,*Co-construction of the general interest, and social innovations forms in Kabylia. A partnerships interaction approach based of three case studies*, chap. 10, in *Providing public goods and commons, towards coproduction and new forms of governance for a revival of public action*, Ph. BANCE (Dir.), Ciriec-Studies, Série 1, AISBL,318p.
- AHMED ZAID-CHERTOUK M.2018, Les spécificités du management des entreprises de l'économie sociale.*Etude du processus de création et de mise en œuvre des coopératives de microcrédit en Kabylie*, ouvrage collectif, Edition EPURE.
- AHMED ZAID-CHERTOUK M., 2011, Le renouveau de l'action publique en Algérie dans le contexte de crise économique mondiale in *Renewal of public intervention and contemporarycrisis.Towardsthe emergence of a new form of regulation* ?Ouvragecollectif sous la direction de Ph. BANCE et L. BERNIER, Publications du CIRIEC, WileyBlackwell.
- BARTHELEMY Amandine, SLITINE Romain, 2011, *Entrepreneuriat social : innover au service de l'intérêt général*, Vuibert.
- BAYLE Emmanuel, DUPUIS Jean-Claude, 2012, *Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire : Identités plurielles et spécificités*, De Boeck.
- FAYOLLE Alain, 2012, *Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre*, Edition Dunod, 2^{ème} édition, Belgique.
- VERSTREATE. Thierry, 2000 ; *Histoire d'entreprendre la réalité de l'entrepreneuriat*, Éd. EMS Management et sociétés, Paris.
- SADI. N-E, *La privatisation des entreprises publiques en Algérie*, Éd. OPU, Algérie, 2005.

II. COMMUNICATIONS A COLLOQUES ET CONGRES

- AHMED ZAID - CHERTOUK M.,2018, *L'ESS en Algérie: Réalités sociétales et vision prospective*, Séminaire international « L'économie sociale et solidaire : Une réalité algérienne et mondiale », Alger, 15-16 avril.
- AHMED ZAID-CHERTOUK M.,2017, *Les spécificités du management des entreprises de l'économie sociale. Etude du processus de création et de mise en œuvre des coopératives de microcrédit en Kabylie*, 5èmes rencontres du GESS - Gérer les entreprises de l'ESS : Repenser les entreprises de l'ESS : Interroger les théories et les pratiques, Reims, 7 & 8 décembre.
- AHMED ZAID M., 2017, *Les paradoxes de la régulation de l'action sociale en Algérie dans le contexte de l'Etat social : Entrepreneuriat social et inclusion sociale*, Séminaire international REDYL-CREAM-IFA*Etat stratège et régulation publique en Algérie 2 : Quelle évolution pour l'Etat dans l'économie ?* UMMTO, 2 octobre.

- AHMED ZAID - CHERTOUK M., 2015, The paradoxes of the regulation of the social action in a rent-based economy. Social entrepreneurship and social inclusion in Algeria, 5th CIRIEC International Research Conference on Social Economy, Lisbon, 15-18 July.
- AHMED ZAID - CHERTOUK M., 2015, Innovation sociale et co-construction de l'intérêt général : Approche conceptuelle et empirique de la prise en charge des handicapés par les associations sur le territoire de Tizi-Ouzou (Algérie), 5th CIRIEC International Research Conference on Social Economy, Lisbon, 15-18 July,
- AHMED ZAID - CHERTOUK M., 2015, Etat des lieux des incubateurs en Algérie : fonctionnement et financement, Séminaire international *Les Incubateurs : Concepts et Mode de fonctionnement*, 17 & 18 novembre, ANVREDET-UDES, Alger
- AHMED ZAID M., 2014, « L'économie sociale comme outil d'inclusion sociale et de croissance économique dans les pays de la rive sud de la Méditerranée », *Sommet euro-méditerranéen 2014 des institutions et acteurs économiques et sociaux*, Centre SEK, Nicosie (Chypre), 26-27 novembre
- AHMED ZAID M., 2013, Social Action and regulation of the Social Economy Sector in Algeria: Analysis of the future of social action devices, 4th CIRIEC International research Conference on Social Economy *Social economy on the move ...at the crossroad of structural change and regulation*, Antwerp, October.
- AHMED ZAID M., 2013, L'accompagnement scientifique et technologique à la création d'entreprises innovantes à l'ère de la mondialisation, *Rencontre sur les incubateurs d'université*, ANVREDET, Alger.
- AHMED ZAID M., & al., 2012, Economie sociale et action sociale territoriale : les innovations des associations à caractère social en Kabylie (Algérie), XI^{le} Rencontres du -RIUESS, *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*, Laboratoire 2L2S, Université de Lorraine, 5-6 juin
- AHMED ZAID M., 2011, Les déterminants du management des collectivités territoriales algériennes dans le contexte de mondialisation, *Les effets de la mondialisation sur le management des organisations des pays en développement*, Université Badji Mokhtar, Annaba, 6 - 7 décembre
- AHMED ZAID M., & al., 2011, Les spécificités de management des entreprises de l'économie sociale : Etude du processus de création et mise en œuvre des coopératives de micro-crédit par l'association Touiza – International, Colloque international *Les effets de la mondialisation sur le management des organisations des pays en développement*, Université Badji Mokhtar, Annaba, 6 - 7 décembre
- AHMED ZAID M., & al. 2011, Les conditions de la potentialisation du rôle des acteurs locaux dans la dynamique de création d'entreprises durables en Kabylie, Colloque international *De la coordination des acteurs pour un développement durable de territoires Euro-méditerranéens* – CADEM11, Université A. Mira de Béjaïa, 16-18 mai.
- AHMED ZAÏD M., 2011, « Les mécanismes de régulation socio-économique en Algérie face à la crise financière mondiale : Quelle opportunité pour l'économie sociale ? », in Actes du colloque international : *La régulation de l'action publique dans le contexte de crise financière mondiale*. REDYL-CIRIEC, U.M.M.T.O.

- AHMED ZAÏD M.,2010, L'incubateur d'entreprises du tiers-secteur : un instrument d'ancrage territorial de l'entrepreneuriat social,28^{ème} congrès du CIRIEC, *L'économie publique et sociale : une issue à la crise et un support au développement durable*, Berlin 16-19 mai.
- AHMED ZAÏD M.,2010, Crise, éthique et développement durable : l'alternative par l'économie sociale ancrée dans les productions des sociétés « humainement » viables, Speaker au 28^{ème} congrès du CIRIEC, *L'économie publique et sociale : une issue à la crise et un support au développement durable*,Berlin 16-19 mai.
- AHMED ZAÏD M., 2008, « Prédilections sociales traditionnelles et limites des dispositifs institutionnels de l'action sociale territoriale en Algérie. », Contribution au 27^{ème} Congrès du CIRIEC, *Innovation and Management. The responses of public, social and co-operative economy enterprises to major challenges*, Séville.
- AHMED ZAÏD M., 2007, « De la solidarité traditionnelle à la solidarité institutionnalisée : une transition mal consommée. Cas de la Kabylie. », Contribution au Centre de Recherches en Sciences Sociales de l'UMB, Strasbourg.
- AHMED ZAÏD M., 2007, « Intervention et action sociales des collectivités territoriales algériennes », in Actes du colloque international : Intervention sociale, regards croisés, UAM Bejaia.
- AHMED ZAÏD M., 2007, « Réflexion sur le rôle de la solidarité locale dans le développement social : illustration à travers l'action sociale associative dans la wilaya de Tizi-Ouzou », in Actes du colloque international « *Gestion durable des territoires. Développement local et solidaire, regards croisés*, UHA-UMMTO.
- AHMED ZAÏD M.,2005,« Prédilections culturelles et mécanismes actuels de l'économie sociale et solidaire en Algérie », Communication au colloque international : L'économie solidaire : champs théoriques et pratiques, Université de Tlemcen.

III. THESES, MEMOIRES ET DOCUMENTS DIVERS

- AHMED ZAÏD M., TOUHAMI A.,OUELHAZI Z., 2013, L'économie sociale et solidaire au Maghreb. Quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie, IPEMED, Paris.
- AHMED ZAÏD M., 2011, Développement local et attentes des populations dans les collectivités locales algériennes, *Rapport pour Conseil national Economique et Social*, Alger, 181 p.
- BEITONE Alain, CAZORLA Antoine, MAYDRAI Anne et DOLLO Christine, 2007, Dictionnaire des sciences économique, Edition Armand Colin.
- GRAWITZ Madeleine, 2002, Lexique des sciences sociales, 7e Éd. D'organisation, Paris.
- MERABTI Souad, LARAB Yasmine,Le rôle de PME crée par les différents dispositifs d'aide aux investissements (ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC) dans la création de l'emploi et le développement local « cas de willaya de Tizi-Ouzou, Mémoire de master,UMMTO 2016-2017

- MAMOUNI Fatiha, BACHA Sabiha, NACEF Ouardia, Crédit d'investissement cas BNA et ANGEM, UMMTO. 2013/2014.
- KARA Sonia, Les déterminants de l'entrepreneuriat social et des spécificités de management des entreprises sociales en Algérie : cas de Willaya de TIZI-OUZOU, Master MTIP, UMMTO. 2014/2015.
- MENDONÇA Ricardo J. Caetano, Contribution à la compréhension des conceptions, caractéristiques et intentions entrepreneuriales chez les étudiants De fin de formation. Université A. Mira de Bejaia, 2013/2014.

IV. TEXTES JURIDIQUES

- Décret exécutif n° 04-14 du 22 janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion du micro-crédit.
- Décret présidentiel n° 11-133 du 22 mars 2011 relatif au dispositif du micro-crédit.
- Décret exécutif n° 11-134 du 22 mars 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-15 du 22 janvier 2004 fixant les conditions et le niveau d'aide accordée aux bénéficiaires du micro-crédit.

V. WEBOGRAPHIE

www.angem.dz

www.docetudiant

www.memoireonligne.dz

Résumé :

En général, créer son propre entreprise créer son propre emploi pour en vivre durablement, telle est l'ambition de nombreuses personnes à travers le monde. Mais pour ces personnes sans ressources, le manque d'épargne et de capital rend difficile ce type d'initiative. De plus, dans l'incapacité de fournir les garanties, les personnes démunies se voient refuser tout accès aux crédits. Dans ce sens, le microcrédit s'inscrit comme un outil de développement, et aussi un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion des personnes défavorisées.

Le microcrédit a aidé des millions de micro emprunteurs en leur permettant d'augmenter leur revenus, créer des entreprises et d'améliorer leur niveau de vie, brisant ainsi le cercle vicieux de la vulnérabilité et promouvant aidant au promoteur de la croissance économique.

Mot clé : entrepreneuriat social, entrepreneuriat, ANGEM, micro-crédit, acteur de l'entrepreneuriat, esprit d'entreprendre.

Summary :

In general, starting your own business creating your own job for a sustainable living is the ambition of many people around the world. But for these people without resources, the lack of savings and capital makes this type of initiative difficult. Moreover, unable to provide collateral, poor people are denied access to credit. In this sense, microcredit is a tool for development, and also a tool in the fight against poverty and the exclusion of disadvantaged people.

Microcredit has helped millions of micro borrowers by enabling them to increase their income, set up businesses and improve their standard of living, thus breaking the vicious cycle of vulnerability and promoting helping the promoter of economic growth.

Keyword: social entrepreneurship, entrepreneurship, ANGEM, micro-credit, actor of entrepreneurship, entrepreneurial spirit.

Table des matières

SOMMAIRE

REMERCIEMENT

DEDICACES

LISTE DES ABREVIATIONS

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION GENERALE | 2 |
| CHAPITRE I : L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social | 6 |
| INTRODUCTION AU CHAPITRE | 7 |
| Section 1 : Entrepreneur et entrepreneuriat | 7 |
| 1.1 Concept de base de l'entrepreneuriat | 7 |
| 1.1.1 Définition de l'entrepreneuriat | 7 |
| 1.1.2 Survol de quelques écoles de pensées en entrepreneuriat | 8 |
| 1.1.2.1 L'école des « grands hommes » | 9 |
| 1.1.2.2 L'école des caractéristiques psychologiques..... | 9 |
| 1.1.2.3 L'école classique | 9 |
| 1.1.2.4 L'école du leadership | 10 |
| 1.1.2.5 L'école du management | 10 |
| 1.1.2.6 L'école de l'entrepreneurship..... | 10 |
| 1.1.3 Importance de l'entrepreneuriat | 13 |
| 1.1.3.1 Entrepreneuriat et croissance économique | 13 |
| 1.1.3.2 Entrepreneuriat et création d'emploi | 13 |
| 1.1.3.3 Entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprises | 14 |
| 1.1.3.4 Entrepreneuriat et Innovation | 14 |
| 1.1.4 L'impact de l'entrepreneuriat..... | 14 |
| 1.1.4.1 L'emploi | 14 |
| 1.1.4.2 La croissance | 14 |
| 1.1.4.3 Innovation..... | 15 |
| 1.1.4.4 Unité personnelle..... | 15 |
| 1.2 L'entrepreneur : Principal acteur de l'entrepreneuriat | 15 |
| 1.2.1 Définition de l'entrepreneur | 15 |
| 1.2.2 Les caractéristiques de l'entrepreneur | 17 |
| 1.2.2.1 L'entrepreneur comme initiateur | 17 |
| 1.2.2.2 Un besoin d'accomplissement..... | 17 |
| 1.2.2.3 Entrepreneur innovateur | 17 |
| 1.2.2.4 Un preneur de risque | 20 |
| 1.2.3 Les approches de l'entrepreneur..... | 20 |
| 1.2.3.1 L'approche descriptive | 20 |
| 1.2.3.2 L'approche comportementale..... | 20 |
| 1.2.3.3 L'approche processuelle | 21 |
| Section 2 :L'entrepreneuriat social | 22 |
| 2.1 Définitions et l'importance de l'entrepreneuriat social | 22 |

| | | |
|-------------|---|-----------|
| 2.1.1 | Notion de l'entrepreneuriat social | 22 |
| 2.1.2 | Définition de l'entrepreneuriat social..... | 23 |
| 2.1.3 | L'importance du domaine de l'entrepreneuriat social..... | 24 |
| 2.1.3.1 | Différences entre la vision américaine et française | 25 |
| 2.2 | Les caractéristiques de l'entrepreneuriat social..... | 27 |
| 2.2.1 | Une réalité plurielle | 27 |
| 2.2.2 | Les caractéristiques de l'entreprise sociale | 28 |
| 2.2.3 | Comparaison récapitulative de l'entrepreneuriat classique et L'entrepreneuriat social.. | 29 |
| | Conclusion | 32 |
| | CHAPITRE II : L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL DANS LE CONTEXTE | |
| | ALGERIEN..... | 33 |
| | INTRODUCTION AU CHAPITRE | 34 |
| | Section 1 : Valoriser l'esprit d'entreprise : Le rôle des politiques publiques..... | 34 |
| 1.1. | L'entrepreneuriat : Phénomène économique, social et politique | 34 |
| 1.2. | La nécessité d'encourager l'esprit d'entreprise | 35 |
| 1.2.1- | L'esprit d'entreprise et les valeurs sociales | 35 |
| 1.2.2- | l'esprit d'entreprise est un élément essentiel de la compétitivité..... | 36 |
| 1.3. | Le politique publique d'aide à l'entrepreneuriat | 36 |
| 1.3.1. | L'entrepreneuriat et la politique | 36 |
| 1.3.2. | Assistance et soutien aux jeunes entrepreneurs | 37 |
| | Section 02 :L'entrepreneuriat en Algérie | 38 |
| 2.1 | Genèse et évolution | 38 |
| 2.1.1 | La période de planification socialiste 1962-1982 | 38 |
| 2.1.2 | Les réformes visant l'encadrement et l'orientation de L'entreprise privée (1982-1988) | 39 |
| 2.1.3 | La période de libéralisation tout azimut et de relance de la PME (1988 à nos jours) | 40 |
| 2.2 | Typologie de l'entrepreneur en Algérie | 41 |
| 2.2.1 | Les entrepreneurs reconvertis..... | 42 |
| 2.2.1.1 | Les entrepreneurs contraints..... | 42 |
| 2.2.1.2 | Les entrepreneurs migrants..... | 43 |
| 2.2.1.3 | Les entrepreneurs héritiers | 43 |
| 2.3 | L'entrepreneuriat social : une nouvelle forme d'initiative privée | 43 |
| 2.3.1 | Définition de l'entrepreneuriat social | 44 |
| 2.3.1.1 | Implication de l'entrepreneuriat social dans la réalisation..... | 44 |
| 2.4 | L'entrepreneuriat social : une nouvelle issue pour les problèmes locaux de la wilaya de Tizi-Ouzou..... | 44 |
| 2.4.1 | L'association « Espace de promotion d'investissement »: une entreprise porteuse de valeurs sociales et économiques..... | 46 |
| 2.4.1.1 | Contexte d'apparition de l'entreprise « Espace de promotion d'investissement » | 46 |
| 2.4.1.2 | Présentation de l'entreprise « Espace de promotion d'investissement »..... | 47 |
| 2.4.1.3 | Actions de l'entreprise « Espace de promotion d'investissement » en faveur des projets locaux de développement | 48 |
| | Conclusion..... | 53 |
| | CHAPITRE III : L'agence nationale de micro crédit (ANGEM) | 54 |
| | INTRODUCTION AU CHAPITRE | 55 |
| | Section 01 : Présentation de L'ANGEM | 55 |
| 1.1 | Contexte de création | 56 |
| 1.1.1 | ORIGINE | 56 |

| | |
|--|-----------|
| 1.1.2 LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE NAISSANCE DE L'ANGEM | 57 |
| 1.2 Organisation de l'ANGEM T.O | 58 |
| 1.2.1 Au niveau central, régional et local | 58 |
| 1.2.1.1 Le Conseil d'Orientation | 58 |
| 1.2.1.2 Le Comité de Surveillance | 60 |
| 1.2.2 Organigramme | 60 |
| 1.3 Objectifs et Missions | 61 |
| 1.3.1 OBJECTIFS | 61 |
| 1.3.2 MISSIONS | 61 |
| Section 02 : Microcrédit et le financement au niveau de l'ANGEM T.O | 62 |
| 2.1 Dispositif du microcrédit | 62 |
| 2.1.1 Services offerts | 62 |
| 2.1.1.1 Les services financiers | 62 |
| 2.1.1.2 Les services non financiers | 65 |
| 2.2 Conditions d'éligibilité | 66 |
| 2.3 Aides et avantages accordés | 67 |
| 2.3.1 Accompagnement et financement | 67 |
| 2.3.2 Les avantages fiscaux | 67 |
| 2.4 Financement de l'ANGEM | 68 |
| 2.4.2 Formules de financement | 68 |
| 2.5 Fonds de garantie FGMMC | 69 |
| 2.5.1 Le cadre général | 69 |
| 2.5.2 Le cadre réglementaire et législatif | 69 |
| 2.5.3 Les missions du fgmmc | 70 |
| 2.5.4 Les adhérents au fgmmc | 70 |
| 2.5.5 Modalités d'adhésion au fonds | 70 |
| 2.5.6 Lieux d'accueil et d'information | 70 |
| 2.6 Types d'activités financées | 71 |
| 2.6.1 Industrie | 71 |
| 2.6.2 Agriculture | 71 |
| 2.6.3 Artisanat | 71 |
| 2.6.4 Services | 71 |
| 2.6.5 Bâtiment et travaux publics | 72 |
| 2.7 Garantie des CMT | 72 |
| Section 3 : Analyse de l'évolution du micro crédit au niveau de l'ANGEM | 73 |
| 3.1 Analyse des demandes de microcrédits accordés pour la création de micro-entreprise par modalités de financement | 73 |
| 3.1.1 Le financement mixte | 73 |
| 3.1.2 Financement triangulaire | 74 |
| 3.2 Répartition des microcrédits accordés par l'ANGEM de T.O | 75 |
| 3.2.1 Répartition des microcrédits par montant secteur d'activité | 75 |
| 3.2.2 La répartition des micro-crédits accordés par genre et par secteur d'activité | 76 |
| 3.3 les données relatives à l'évolution de l'activité de l'ANGEM de T.O | 79 |
| 3.3.1 Evolution du nombre de micro entreprises créées par année | 79 |
| 3.3.2 Evolution de nombres d'emplois créés par l'ANGEM de T.O | 80 |
| 3.3.3 Evolution de nombre de micro emprunteurs ayant bénéficié de formations non financières | 81 |
| 3.4 Répartition des bénéficiaires par le critère de leur niveau d'étude | 84 |
| CONCLUSION | 86 |

| | |
|----------------------------------|-----------|
| CONCLUSION GENERALE | 88 |
| LISTE DES TABLEAUX | |
| LISTE DES FIGURES..... | |
| BIBLIOGRAPHIE | |
| TABLE DES MATIERES | |
| ANNEXE | |